

HOPPLA



en congrès

Mouvement
ECOLE MODERNE
Pédagogie Freinet

STRASBOURG 21/25 AOUT 1989

10

10

10

10

10

10

10

aux Congressistes

Dans nos Congrès ECOLE MODERNE
un journal quotidien est de tradition
et les organisateurs du Congrès de Strasbourg
n'en dérogeront pas.

Bien au contraire, tant ils sont convaincus que le journal est un outil de
communication irremplaçable qu'ils ne ménageront pas leurs efforts pour en
améliorer l'efficacité au service du bon déroulement du Congrès et de l'a-
vancée de nos options.

Ainsi, durant les cinq jours de cette rencontre,
chaque matin,
à l'issue de la réunion plénière de lancement de la journée,
vous trouverez votre exemplaire
de HOPPLA
...car c'est ce titre, bien évocateur de la région d'accueil du Congrès,
que nous avons retenu.

Le premier numéro de HOPPLA que vous tenez entre les mains
est une co-édition avec le 184e numéro de
CHANTIERS PEDAGOGIQUES DE L'EST, C.P.E. plus familièrement.

Pourquoi cette co-édition?

L'idée en est très simple et doit répondre à un double souci.

En effet, nous avons voulu donner, à vous amis Congressistes, une idée de
l'activité du Mouvement dans la Région.
CHANTIERS PEDAGOGIQUES DE L'EST, notre bulletin, est un peu notre carte de
visite et c'est à ce titre que nous souhaitons vous en remettre un exemplai-
re dans le dossier d'accueil.

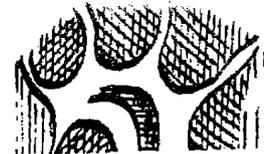
D'autre part il n'était pas pensable, pour nous militants, qu'au moment où
se tenait le Congrès à Strasbourg
que notre bulletin régional ne sorte pas une livraison rappelant à tous
cette rencontre nationale est l'occasion, pour chacun de la région, de pro-
fiter de cette proximité pour un contact plus étroit avec le Mouvement,
pour voir de plus près les propositions et les travaux.

Tenant compte des investissements nécessaires et de nos forces, nous avons
alors opté pour un numéro en co-édition:
un même contenu sous le titre de HOPPLA, journal à existence éphémère puis-
que limité dans le temps à celui du Congrès, destiné aux Congressistes
et sous le titre de CHANTIERS PEDAGOGIQUES DE L'EST, bulletin régional qui
paraît sous ce titre depuis une quinzaine d'années.

Ce numéro a été réalisé avec nos moyens habituels. Il a le visage de ce
que nous diffusons habituellement.

Si cet effort vous intéresse, vous trouverez d'autres informations dans l'
l'exposition C.P.E. et auprès des camarades qui présenteront, à l'occasion
des "Boutiques", les "Dossiers de C.P.E." dont nous avons commencé l'édition.

l'équipe du journal du Congrès



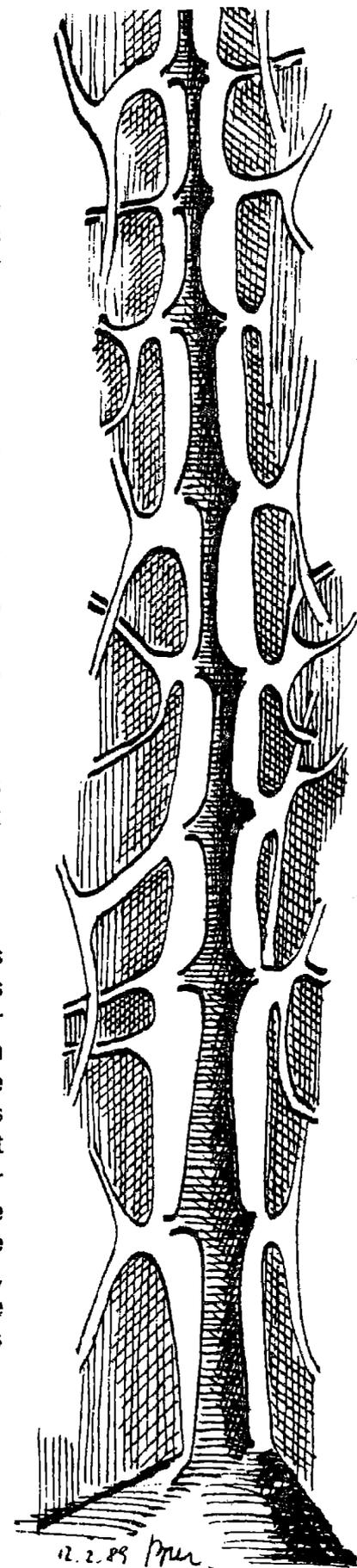
POUR NOUS, LA PEDAGOGIE FREINET EST AVANT TOUT UNE DEMARCHE EDUCATIVE FACE AUX BESOINS DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS, DES ADULTES.

Par notre critique du système éducatif, nous ne visons à culpabiliser ni à donner bonne conscience à qui que ce soit, Nous ne cherchons pas à faire croire que nous sommes à l'abri de tout ce que nous avons condamné. Tout comme les autres nous en subissons les contraintes et les blocages mais nous essayons d'analyser les pièges les plus dangereux et d'utiliser toutes les brèches qui nous permettront, malgré les conditions actuelles, d'amorcer le changement d'éducation.

Nous ne proposons pas un modèle éducatif à reproduire. Pour nous, la pédagogie Freinet est avant tout une démarche éducative face aux besoins des enfants, des adolescents, des adultes. Elle ne saurait se ramener à un modèle-type défini une fois pour toutes par Freinet dont nous rappelons qu'il était, autant que nous, ennemi de tout dogmatisme. Entre les deux guerres, il a jeté les bases d'une transformation de l'école primaire, en majorité rurale ; ce serait le trahir que de se contenter d'une transposition simpliste aux écoles urbaines du dernier quart de siècle, aux collèges et lycées, aux écoles normales, aux universités.

Ce qui nous paraît le plus important dans l'apport de Freinet, c'est sa démarche réaliste et objective qui ne prétend pas changer les comportements par des paroles mais en s'attaquant aux pratiques quotidiennes.

C'est pourquoi nous ne pouvons nous contenter d'énumérer des principes que peuvent habilement récupérer ceux qui nous paient de mots. Nous ne voulons pas nous contenter de citer des techniques éducatives qui, dénaturées de leur intention réelle, se ramèneraient à des gadgets voulant se faire prendre pour une réforme. Nous voulons lier nos principes et nos pratiques. A la démarche qui prétend modifier le comportement des jeunes par des admonestations et celui des enseignants par des circulaires ministérielles, nous en opposons une qui consiste à analyser les réalités quotidiennes et à proposer, jusque dans le détail, une autre organisation du milieu éducatif, des techniques, des outils qui permettront effectivement les changements de comportement des jeunes et des adultes. **C'est ce que nous appelons la démarche matérialiste en éducation.**

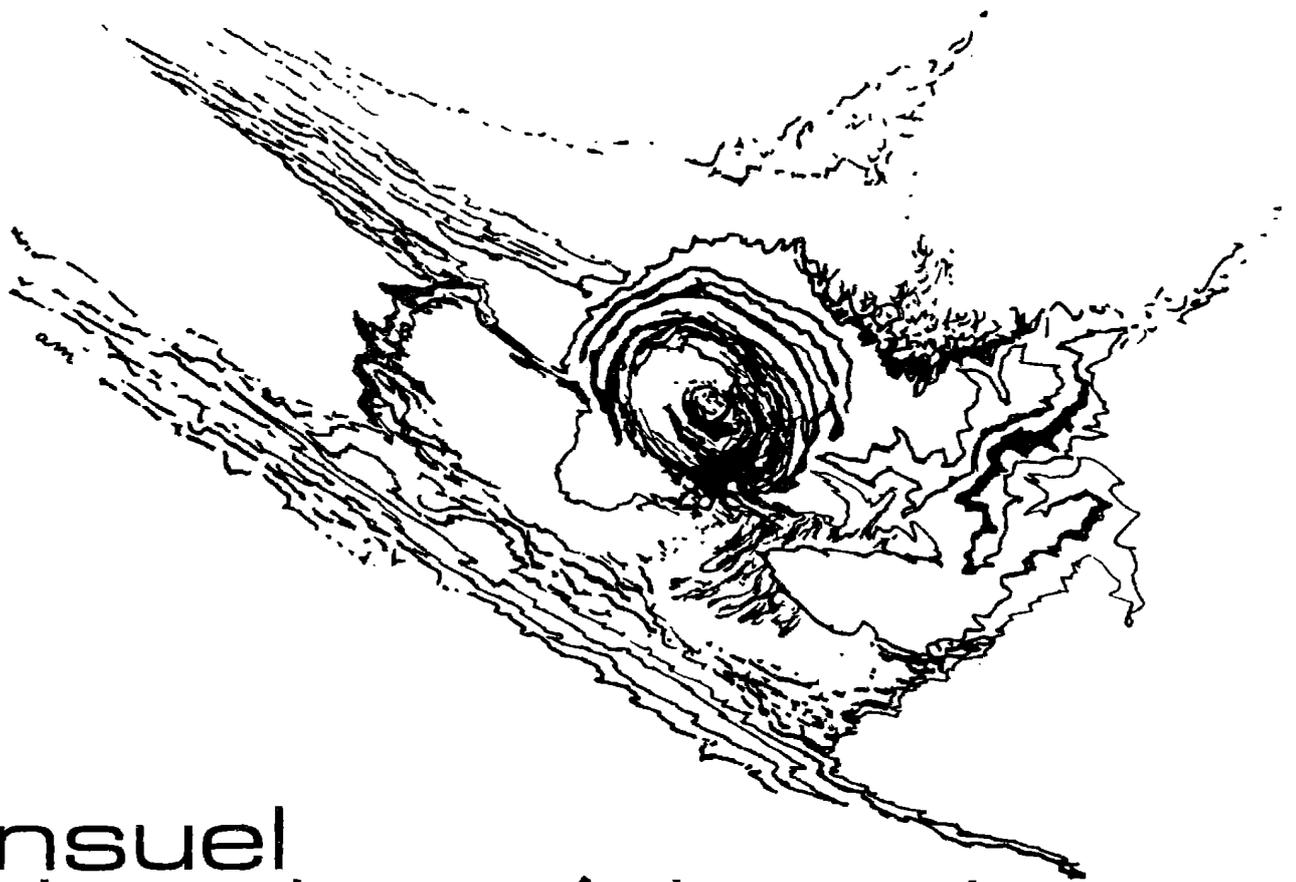


ISSN 0753 - 5317

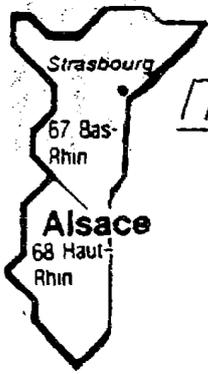
184

AOUT 1989

chantiers pédagogiques de l'est



mensuel
d'animation pédagogique



notre page de culture régionale

aujourd'hui :
un chapitre de psycho-sociologie animale

La cigogne est un oiseau instable, qui ne reste pas six mois au même endroit. Elle clapette un charabia arabicoalsacien, qui irrite les tympanes des attachés culturels. La cigogne voyage sans passeport, elle émigre comme bon lui semble.

Les itinérants, les émigrants n'ont jamais été bien vus en France sauf dans les mines, les services des poubelles et les prisons.

Avant, elles traversaient les frontières en les survolant sans vergogne. Pour annoncer le printemps et dénoncer l'hiver. Cela a bien changé. Comme ces oiseaux ne parlent pas le français, on les considère à Paris comme des étrangers. Pour revenir en Alsace, il faut qu'elles remplissent des masses de formulaires : visa, permis de séjour, permis de chasse. C'est pour cela qu'il y en a de moins en moins. Certaines se sont fait naturaliser, selon une science qui n'est plus naturelle. Elles sont restées en hiver ici, hébergées dans des parcs, nourries de hamburgers à la charge de la Sécurité sociale.

Moi je crois que dans le fond la cigogne n'est pas aussi bête que l'on s'imagine. Elle a simplement compris que cela ne valait pas la peine de revenir, surtout depuis la guerre d'Algérie. Les symboles de liberté avec de grandes ailes comme les siennes ne sont plus à la mode.



Cigogn' cigogn' t'as pas d'chance
y n'y a plus d'grenouill' en France
les prés sont contaminés
tu es comme exterminée...

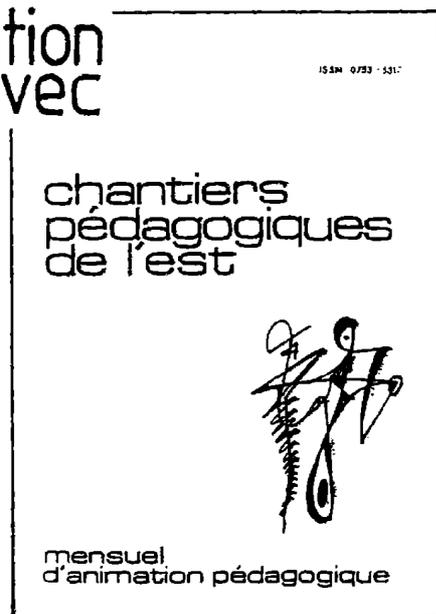
SOMMAIRE

du numéro 1 de HOPPLA lundi 21 août 1989

page

- 1 le journal du Congrès:
le n°1 en co-édition avec C.P.E.
 - 2 la Pédagogie Freinet, une démarche
 - 3 couverture bulletin co-édité
 - 4 notre page de culture régionale
 - 5 sommaire
 - 6 dessins d'humour
 - 7 Nous voilà... fiers de vous
accueillir à Strasbourg
 - 8/9/10 nos congrès de 1927 à 1989
 - 11 Célestin Freinet
 - 12 l'I.C.E.M.
 - 13 à 19 "On s'affiche", premier bilan de cette
démarche
 - 19 à travers les publications scolaires: "LUNETTE"
 - 20 le dessin d'humour en exposition au Congrès
 - 21 à 25 Pédagogie Freinet et Droits de l'Homme: un
couple trop légitime pour ne pas être suspect
 - 26 "Lire, c'est vivre" un document vidéo I.D.E.M.57
 - 27 à 30 rubrique "Poèmes pour tous":
thème "Le Rhin"
 - 31 à 34 Pédagogie Institutionnelle: Vivre les Droits
de l'Homme au quotidien dans la classe
 - 35/36 rubrique "Apprendre à vivre Ensemble": des
jeux pour gagner ensemble
- pages saumon:
Informations régionales
- pages jaunes:
informations sur le déroulement du Congrès

en coédition
avec



Ce numéro a été élaboré à
partir d'envois de

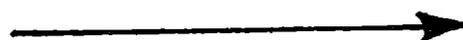
Monique Bolmont, Anne-Marie
Duveau, Denis Bonnetier,
Emile Thomas (Amis de Freinet)
Lucien Buessler, Alex Lafosse,
Sophie Kuehm, Pierre Metz,
Michel Bonnetier, Jean-Pierre
Bourreau, I.D.E.M.57,
Anne-Marie Mislin, Marguerite
Bialas, Bernard Mislin
Michel Albert

et le travail de beaucoup
d'autres....

INFOS

sur déroulement du CONGRÈS

voir pages jaunes en fin de numéro

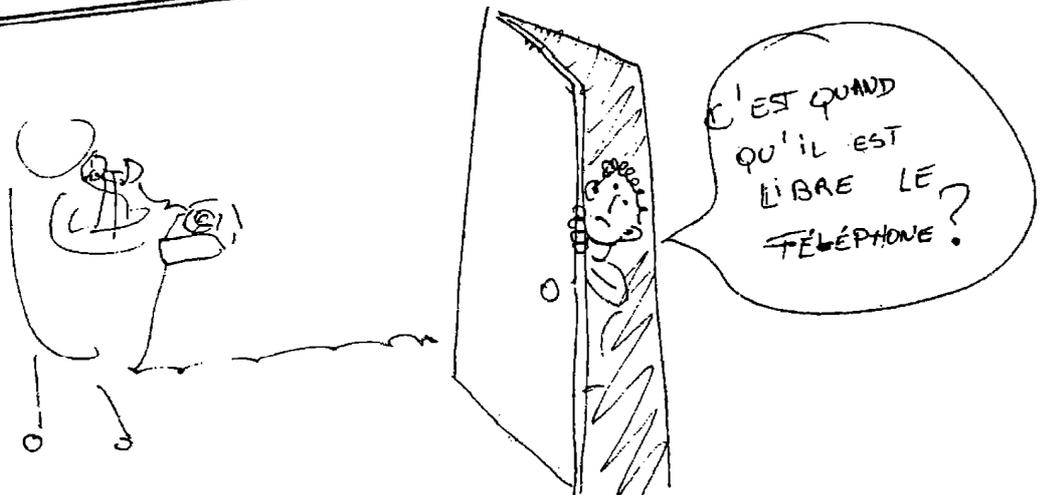




UNE MÈRE QUI PRÉPARE UN CONGRÈS
 ÇA RESSEMBLE ÉTRANGÈMENT
 À UN DÉPART EN VACANCES ...



QUAND LES PARENTS PRÉPARENT LE CONGRÈS ICEM



nous voilà

Eh bien, j'ai accepté... Voilà je dois présenter aux congressistes le Groupe Départemental du Bas-Rhin, l'organisateur de ce présent Congrès. J'en suis à ma troisième mouture, et si je laisse aller mon stylo, j'en ferais bien encore quelques autres. Mais d'ici, je vois les sourires crispés de mes amis organisateurs, censeurs et correcteurs.

Comme ma mémoire est élastique, et que certains faits, souvenirs sont éclairés, éblouissants, comme d'autres sont passés dans le brouillard, je me garderai bien de vous faire un historique de ce groupe, sinon en trois mots: il naquit, ce fut difficile, son enfance fut gaie, joyeuse, maintenant qu'il est majeur, c'est comme dans la vie, c'est pas facile, y a des hauts, y a des bas!

En ce moment c'est la préparation du Congrès. On plane et on s'aime bien. Quand je dis "on", c'est nous, une petite douzaine de personnes, presque tous mariés, avec presque tous des enfants et avec presque toutes nos dents.

"On" c'est aussi nous, des gens très différents les uns des autres, des de la campagne, des de la ville, des des classes uniques, des de ZEP de ZUP, des qui font des BTJ, des qui font des fichiers, des qui informatisent, des qui refusent d'informatiser, des profs, des pas profs, etc. etc...

Ça nous est venu comme ça. Il faut dire que sans nos amis du 68, on ne pourrait organiser le Congrès. Ils possèdent "l'esprit journal", ils sont notre trace écrite, en plus ils sont sympa. C'est eux qui disaient: vous faites un Congrès à Strasbourg, on vous aide. Alors entre deux portes à Clermont-Ferrand, on a dit: "Chiche, on y va!". Alors nous voilà.

Après deux petites années de préparation, après de nombreuses réunions de travail, après des articles, après des lettres, des coups de fil, des messages sur ACTI, après des hésitations, des heures d'angoisses, des moments de fatigue, après quelques nuits blanches,

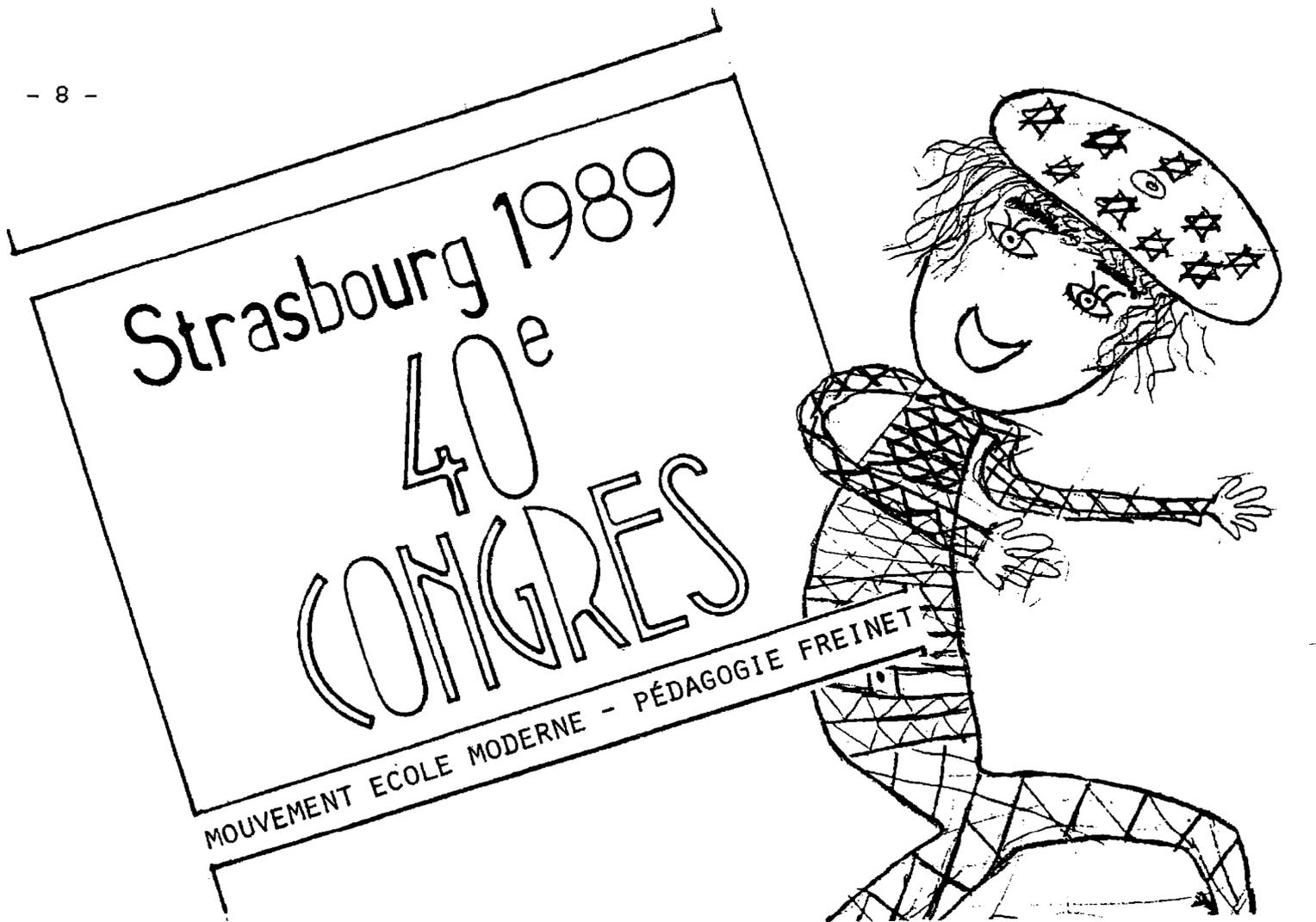
nous voilà, contents d'accueillir plus de 300 congressistes (250 étant le seuil que nous devions absolument franchir pour pouvoir tenir le Congrès)

nous voilà, fiers de vous accueillir, impatients d'être le 21 août pour lancer les activités, pour faire tourner la machine.

A toutes, à tous
nous souhaitons un Congrès réussi.

Michel Bonnetier
29.06.89

fiers de vous accueillir



NOS CONGRES DE 1927 A 1989



Nous avons coutume de numéroter les CONGRES ECOLE MODERNE à partir de la création de l'I.C.E.M. (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne) au Congrès de Dijon (1947), mais en ajoutant toutefois les deux Congrès de la C.E.L. (Coopérative de l'Enseignement Laïque) d'avant-guerre: celui d'Orléans (1938) et celui de Grenoble (1939).

Voici ce que Célestin FREINET écrivait, à ce sujet, dans L'EDUCATEUR numéro 3 du 1er novembre 1946:

*"...Notre Mouvement a d'abord, au cours des années de démarrage, tenu ses Congrès annuels à l'ombre et sous les auspices des Congrès de la Fédération de l'Enseignement. Puis, il a volé de ses propres ailes, à partir de 1936, en tenant des Congrès spéciaux à Pâques.
Le premier de ces grands Congrès eut lieu à ORLEANS (en 1938) le deuxième fut notre inoubliable Congrès de Pâques 1939 à GRENOBLE. Notre prochain Congrès de DIJON continuera la tradition, mais dépassera sûrement en importance et en portée, tout ce que nous avons réalisé jusqu'à ce jour..."*

En fonction de cela, voici la liste complète des Congrès FREINET (avec des appellations différentes) de 1929 à 1989, avec une longue interruption due à la seconde guerre mondiale 1939-1945.

(chronologie établie par M. et E. Thomas, secteur "Amis de Freinet") .../...

CONGRES DE L'IMPRIMERIE A L'ECOLE

- I. début août 1927 à TOURS
- II. " 1928 à PARIS (création de la C.E.L.)

CONGRES DE L'IMPRIMERIE A L'ECOLE ET DE LA C.E.L.

- III. début août 1929 à BESANCON
- IV. " 1930 à MARSEILLE
- V. " 1931 à LIMOGES
- VI. " 1932 à BORDEAUX
- VII. " 1933 à REIMS
- VIII. " 1934 à MONTPELLIER
- IX. " 1935 à ANGERS
- X. à Pâques 1936 à MOULINS
- XI. " 1937 à NICE
- 1er " 1938 à ORLEANS
- 2ème " 1939 à GRENOBLE

----- 1939-1945 coupure due à la guerre

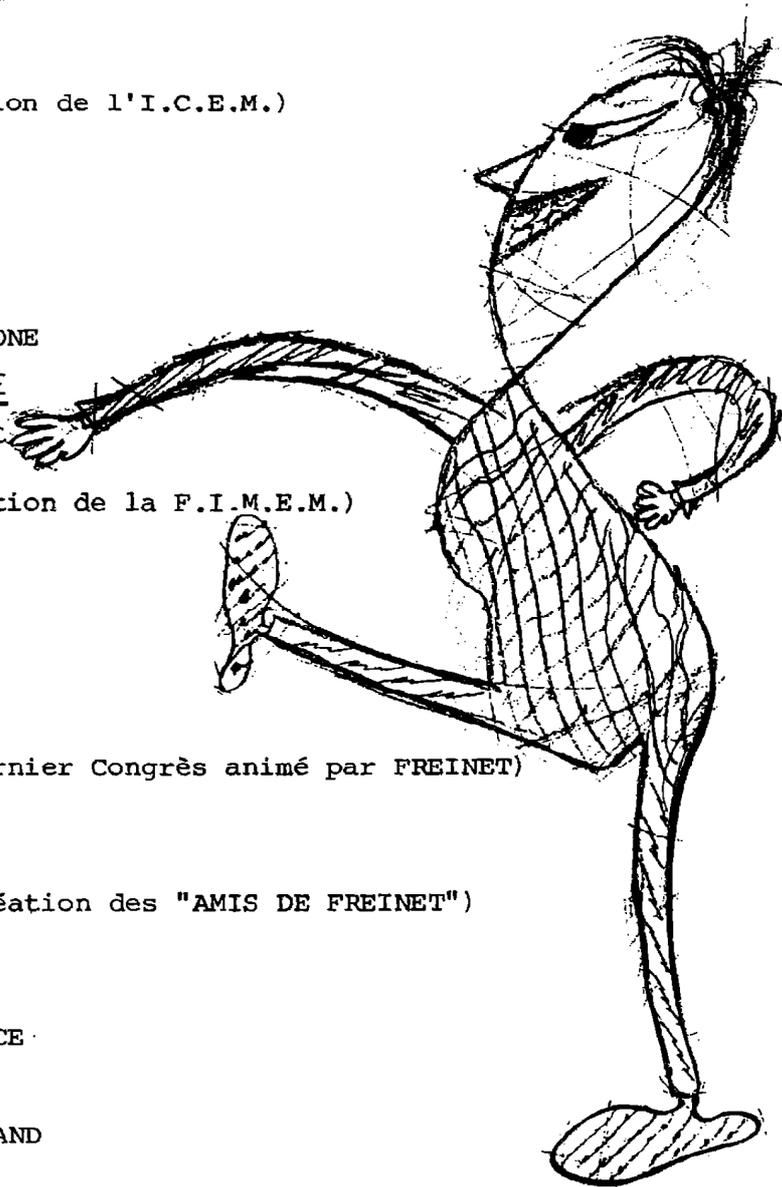
- Assemblée Générale de la C.E.L.
30 décembre 1945 à DEUIL (S.et O.)
- Stage National de l'Imprimerie à l'Ecole
Pâques 1946 à CANNES

CONGRES DE L'ECOLE MODERNE FRANCAISE

- 3ème à Pâques 1947 à DIJON (création de l'I.C.E.M.)
- 4ème " 1948 à TOULOUSE
- 5ème " 1949 à ANGERS
- 6ème " 1950 à NANCY
- 7ème " 1951 à MONTPELLIER
- 8ème " 1952 à LA ROCHELLE
- 9ème " 1953 à ROUEN
- 10ème " 1954 à CHALON SUR SAONE

CONGRES INTERNATIONAL DE L'ECOLE MODERNE

- 11ème " 1955 à AIX-EN-PROVENCE
- 12ème " 1956 à BORDEAUX
- 13ème " 1957 à NANTES (création de la F.I.M.E.M.)
- 14ème " 1958 à PARIS
- 15ème " 1959 à MULHOUSE
- 16ème " 1960 à AVIGNON
- 17ème " 1961 à SAINT-ETIENNE
- 18ème " 1962 à CAEN
- 19ème " 1963 à NIORT
- 20ème " 1964 à ANNECY
- 21ème " 1965 à BREST (le dernier Congrès animé par FREINET)
- 22ème " 1966 à PERPIGNAN
- 23ème " 1967 à TOURS
- 24ème " 1968 à PAU
- 25ème " 1969 à GRENOBLE (création des "AMIS DE FREINET")
- 26ème " 1970 à CHARLEVILLE
- 27ème " 1971 à NICE
- 28ème " 1972 à LILLE
- 29ème " 1973 à AIX-EN-PROVENCE
- 30ème " 1974 à MONTPELLIER
- 31ème " 1975 à BORDEAUX
- 32ème " 1976 à CLERMONT-FERRAND
- 33ème " 1977 à ROUEN
- 34ème " 1978 à NANTES



35ème à Pâques 1979 à CAEN (décision de principe:
Congrès en août
Journées d'Etude I.C.E.M. à Pâques
en alternance)

36ème fin août 1981 à GRENOBLE
37ème " 1983 à NANTERRE

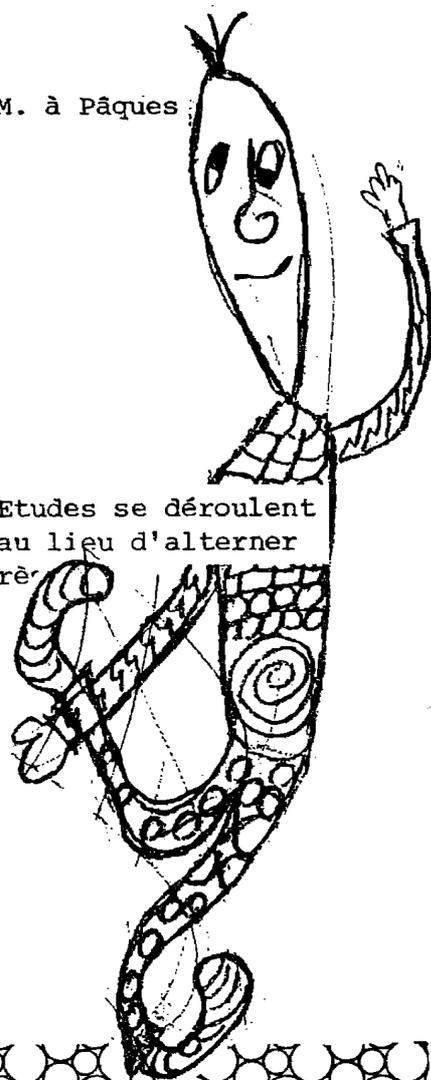
CONGRES I.C.E.M. PEDAGOGIE FREINET

38ème " 1985 à LYON
39ème " 1987 à CLERMONT-FERRAND
40ème " 1989 à STRASBOURG

JOURNEES D'ETUDES I.C.E.M.

(finalement les Journées d'Etudes se déroulent
chaque année depuis 1980, au lieu d'alterner
comme prévu, avec les Congrès)

à Pâques 1980 à PAU
" 1981 à CREIL
" 1982 à AIX-EN-PROVENCE
" 1983 à VESOUL
" 1984 à BAR-LE-DUC
" 1985 à BEZIERS
" 1986 à LORIENT
" 1987 à BEAUMONT SUR OISE
" 1988 à ALBERTVILLE
" 1989 à ANDERNOS
" 1990 à CAVAILLON (prévues à)



Bibliographie
Perspectives d'Éducation populaire, Collectif ICEM, Maspéro, 79.
Les équipes pédagogiques, Maspéro, 80.
Pour une méthode naturelle de lecture, Casterman, 80.
Les dessins de Patrick, P. Le Bohec et M. Le Guillou, Casterman, E3.
Les rois nus, J. Chassanne, Casterman, E3.
Croqu'Odile, crocodile, Collectif ICEM, Casterman, E3.
L'aventure documentaire, M. Barré, Casterman, E3.
Pour une mathématique populaire, E. Lèmery, Casterman, E3.
A corps retrouvé, Collectif ICEM, Casterman.
Histoire partout, géo tout le temps, Collectif ICEM, Syros.
L'école sous surveillance, Collectif ICEM, Syros.
Invitation au poème, Collectif ICEM, Casterman.

CÉLESTIN FREINET

1896-1966

• Né à Gars (A.-M.) le 15 octobre 1896.

• Élève du cours complémentaire de Grasse et de l'école normale de Nice, sa première classe fut la guerre de 14-18 où, jeune officier, il fut très grièvement blessé devant Verdun. Convalescent, il fait la classe à Bar-sur-Loup en 1920.

Déjà, il cherche à réaliser, par son éducation, le « plus jamais ça » qu'on proclame partout après la tuerie.

Il cherche, il étudie tous les mouvements d'éducation nouvelle qui foisonnent alors au sein de la pédagogie internationale.

• En 1924, il réalise la première correspondance interscolaire avec son camarade Daniel du Finistère.

• En 1926, il utilise le premier l'imprimerie à l'école.

• 1927 : Premier Congrès à Tours des adeptes de l'imprimerie à l'école.

Naissance de la *Gerbe enfantine*, revue pour les enfants, rédigée par des enfants et du bulletin de travail qui deviendra L'ÉDUCATEUR.

• 1928 : Création de la Coopérative de l'enseignement laïc (CEL).

La même année, il s'installe à Saint-Paul-de-Vence où naîtra la fameuse affaire de Saint-Paul à l'issue de laquelle il sera « mis en congé » et devra quitter l'enseignement public.

• 1935 : Ouverture de l'école de Vence.

Il la peuple de petits enfants d'Aubervilliers puis de jeunes réfugiés espagnols victimes de la guerre civile.

Il crée avec Romain Rolland le Front de l'enfance.

Paraissent, à la CEL, les brochures d'Éducation nouvelle populaire (BENP) ponctuées des grands mots d'ordre qui martelleront son action :

« Plus de leçons. »

« La grammaire en quatre pages. »

« Le fichier scolaire coopératif. »

« La lecture par l'imprimerie à l'école. »

• En 1936, Le Front populaire lui permet de mieux diffuser sa pédagogie libératrice.

• En 1940, il est arrêté et interné.

Il écrit : *L'éducation du travail* et *Essai de psychologie sensible appliquée à l'Éducation*.

Grand blessé de guerre, il est mis en liberté surveillée et gagne le maquis qu'il dirige dans la vallée de Vallouise.

• En 1947, il reprend possession de son école de Vence. Il est membre du Comité de Libération des Hautes-Alpes.

• En 1948 est créé à Dijon, l'Institut Coopératif de l'École moderne. Il n'a de cesse que la CEL ait une assise foncière lui assurant indépendance et sécurité. Son siège social est créé à Cannes où elle fonctionne à côté de l'administration de l'ICEM.

• Il meurt à Vence le 8 octobre 1966 et est inhumé à Gars (A.-M.).

Pour en savoir plus :

"Célestin Freinet et l'École Moderne" une brochure dans la collection B.T.2 aux P.E.M.F. (17 francs)

"Célestin Freinet par lui-même" livre-cassette d'une heure permettant d'écouter les seuls témoignages oraux qui existent de C.Freinet (Editions P.E.M.F., 1988)

"Naissance d'une pédagogie populaire" racontée par Elise Freinet (1949) Petite Collection Maspéro aux Editions La Découverte

- Mouvement pédagogique agréé par le ministère de l'Éducation nationale.
- L'ICEM regroupe des enseignants engagés dans la réflexion et l'action pédagogique autour des idées développées par Célestin Freinet.
- L'ICEM produit des outils pour la classe : cahiers, livrets et fichiers de travail individualisé, répertoires, revues documentaires et revues pédagogiques.
- L'ICEM organise des stages de formation des universités d'été.

Revue pédagogique de l'ICEM :
le Nouvel ÉDUCATEUR

- Revue qui se veut être un outil d'entraide pour l'évolution des pratiques pédagogiques dans une perspective ouverte par Célestin Freinet.
- Revue animée par des praticiens pour des praticiens.

10 numéros par an
+ dossiers

(Pour s'abonner...)

L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE PÉDAGOGIE FREINET (ICEM)

En supplément au Nouvel ÉDUCATEUR :
POURQUOI-COMMENT ? Collection de
petits guides pratiques sur la pédagogie
Freinet.

Bulletin de l'Association :
(Revue mensuelle d'animation pédagogique)
« COOPÉRATION PÉDAGOGIQUE »

Siège social : ICEM
62 boulevard Van Iseghem - 44000 Nantes.
Tél. : 40.29.27.09.

Secrétariat : ICEM
BP 39
06321 Cannes La Bocca Cedex

La FIMEM : Fédération internationale des Mouvements d'École moderne.

- Regroupe des éducateurs de plus de 35 pays qui se réunissent tous les deux ans lors de rencontres internationales ou RIDEF.
- Pour tout renseignement s'adresser à :
Secrétariat FIMEM, 35, avenue Jottrand - B - 1030 Bruxelles.

DURANT TOUT LE CONGRÈS

il sera possible de découvrir dans l'aula, l'exposition "ON S'AFFICHE", sélection par Catherine Mazurie et Jacques Brunet, d'affiches touchant au thème du Congrès parmi celles ayant circulé au cours de cette première année d'expérience.

Recherche-action originale et coopérative autour d'une "correspondance-échange" par voie postale, d'affiches réalisées, ou non, sur ordinateur.

On pourra se faire une idée un peu plus complète de la richesse et de la diversité des échanges en compulsant les classeurs disposés sur les tables et contenant les réductions au format A4 de l'essentiel des productions.

On trouvera de même des détails plus précis dans le classeur vert consacré à "l'expérience".

Des présentations ponctuelles par des camarades ayant vécu la chose avec leurs élèves montreront la diversité et la richesse des approches et des pistes possibles autant que les limites et les difficultés rencontrées.

Une animation sera en outre assurée dans l'espace télématique où chacun, petit ou grand, pourra venir composer son affiche ou se renseigner sur les problèmes techniques ainsi que sur des procédés permettant de les dépasser.



ON S'AFFICHE

PREMIER BILAN

Initialisée par le Secteur Télématique de l'I.C.E.M., le démarrage et la régulation en ont été assurés entre enseignants sur le réseau ACTI de la ville de Châtellerault.

La filiation en est double:

- l'expérience menée il y a une dizaine d'années à l'I.C.E.M. de "correspondance naturelle" (c'est à dire "en réseau") (1) d'une part
- l'expérience du "journal-affiche" réalisée un peu plus tard par notre camarade Réginald Barcik d'autre part.(2)

A l'Université d'Eté "COMMUNICATION" de Limoges, début août 88, j'en proposais donc l'idée et une vingtaine de collègues se déclaraient intéressés. Il se trouve qu'ils étaient tous professeurs soit en Collège, soit en Lycée.

Après un semestre de travail un certain nombre de bilans écrits, amorcés eux aussi sur réseau, ont été échangés et une première synthèse tirée en avril 89 à Andernos lors des Journées d'Etudes de l'I.C.E.M. entre des représentants des Collèges de Tarbes, Cahors, Cadenet, Vergt, Compiègne, Bordeaux et des Lycées de Lormont de F.Flocon à Paris.

I. PROBLÈMES MATÉRIELS

A. UNE CORRESPONDANCE ?

Première déception: ce n'est justement pas une correspondance. On crée et on échange mais on répond peu ou pas du tout. Peu de "feed-back". Peu de "retours".

Peut-être le nombre des correspondants est-il excessif? Encore qu'un certain nombre d'établissements soient restés peu ou prou sur la touche; soit ayant des difficultés matérielles pour mobiliser des jeunes (C.I.E.P. de Sèvres) soit trop pris par ailleurs (Lycée de Brest par télématique, Collèges de Pau et du Creusot par la vidéo ou d'Oléron par le théâtre). Certains collèges ont été gênés par des stages (techno à Vergt) ou par une discipline qui avait peut-être plus de mal à se couler dans le moule d'une correspondance de ce type: Collège d'Epinais sur Seine (maths).

L'essentiel des échanges s'est donc déroulé entre professeur de Français (Collèges de Cadenet, Tournefeuille, Lozanne, Cahors, Bordeaux), Français-Latin (Collège de Tarbes, Lycée de Lormont), de Langues (Collège de Nantes -Anglais, de Compiègne -Espagnol de Dessin (Collège de Chenove, L.E.P.Neuilly, L.E.C.Paris) et d'E.M.T. (Collèges de Vedène et de Vergt), soit moins d'une quinzaine d'établissements.

Contre cette absence de "feed-back" beaucoup ont bien sûr essayé de réagir.

Certains ont dressé et diffusé un "hit-parade" des affiches reçues (Lormont, Cahors). D'autres ont essayé, sans grand succès, de promouvoir des correspondances individuelles suite à des affiches (Chenove, Vergt). D'autres (Chenove) ont essayé de joindre à chaque affiche un "coupon-réponse". D'autres, enfin, voulant profiter de la synergie pour entamer des échanges télématiques, entre élèves cette fois, (Lormont, Vedène, Compiègne, Chenove, Paris-Flocon...).

La prise de conscience du problème ayant été générale lors de la régulation sur Minitel autant qu'à la rencontre de Pâques, la convergence des réactions des enseignants et des jeunes a amené une réaction au cours du troisième trimestre.

Le problème demeure cependant central.

B. EN P.A.O. ? (Publication Assistée par Ordinateur)

Le projet originel (3) spécifiait que les affiches seraient réalisées en principe en P.A.O. (Publication Assistée par Ordinateur) mais aussi, et heureusement!, que cela ne saurait constituer (on pensait en particulier aux professeurs d'Arts Plastiques) une condition "sine qua non".

En fait, deuxième erreur de tir, le photocopieur s'est révélé, un auxiliaire plus précieux, et de très loin, que l'ordinateur. En particulier de par ses possibilités d'agrandissement-réduction ou reproduction au format A3 (42 sur 29,7 cm).

A une exception (très marginale) près, aucune affiche n'a, en fait, à ce jour, été réalisée, texte et dessin, entièrement par ordinateur.

La plus grosse difficulté a été, pour des professeurs de matières littéraires la plupart du temps, de pouvoir disposer avec leurs élèves d'un matériel informatique permettant une P.A.O. même rudimentaire (4).

Soit ils se trouvaient en présence d'un matériel inadapté (Thomson, Nanoréseau) ou indisponible (monopolisé par les profs de maths ou de techno, par exemple), soit il n'arrivaient pas à marier matériel et logiciel. Un P.C. véritablement compatible avec un logiciel, souvent anglo-saxon ("Printmaster", "Newsmaster", ...) et une imprimante. Espoirs et déconvenues multiples aussi autour du "Journaliste" sur nano-réseau. D'autres, enfin, les plus nombreux, ne pouvaient tout simplement disposer d'aucun crédit, que ce soit pour le matériel, le logiciel, la photocopie ou les envois.

Dans quelques cas (Tarbes, Vergt, Lormont, Lozanne, Cahors, Bordeaux, ...) le Fonds d'Aide à l'Innovation, sollicité en début d'année, se montra secourable et débloqua, à des dates plus ou moins espacées, des crédits plus ou moins conséquents...

Certains (Vergt, Bordeaux) purent aller jusqu'à acquérir un ordinateur P.C., d'autres (Tarbes, Vergt, Cahors, Lormont...) un logiciel "ad hoc"... ou présumé tel ! Mais, mis à part le Collège de Vergt qui réussit relativement vite à composer, en P.A.O. la partie texte de ses affiches, mieux vaut, suite aux lenteurs et pesanteurs institutionnelles, reporter à l'an prochain le bilan de cet aspect de l'expérience. Heureuse inspiration: cette dernière avait dès l'origine, été prévue sur deux ans !

Quoi qu'il en soit, même dispose-t-on d'un ordinateur adapté, même a-t-on réussi à maîtriser et à faire maîtriser à quelques-uns matériel et logiciel, demeure la difficulté d'organiser leur utilisation rationnelle avec une classe entière.

C. QUI S'AFFICHE ?

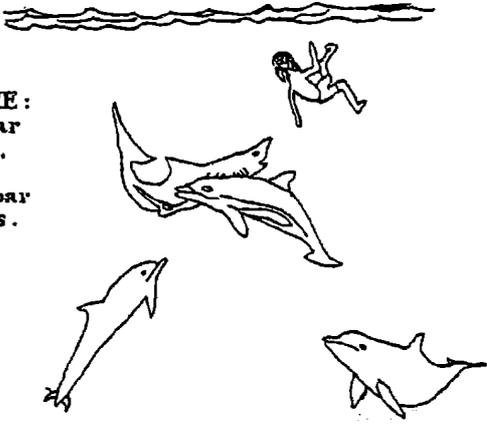
Les deux premiers mois ont été marqués par un démarrage incroyablement lent (difficultés de mise en route: informer et convaincre les hiérarchies; réunir crédits, matériel et logiciels; se mettre au travail et le concrétiser; réunir la matière d'un envoi; compter avec la grève des P.T.T....etc...) que seule la liaison télématique entre les collègues a permis de supporter et de dépasser.

Par contre vint ensuite l'explosion, si bien pronostiquée par Marcel Jarry à la lumière de son expérience de correspondance naturelle (5)

Le déferlement de près de 150 affiches en un mois de temps (fin décembre/début janvier) dans chaque établissement, rythme à peu près soutenu par la suite; posa à chacun un réel dilemne.

On nota même comme un emballement en fin d'année: jusqu'à trois courriers à l'arrivée le même jour, à mpins d'une semaine de la sortie! Et jusqu'au dernier jour! Allait-il être aussi malaisé de s'arrêter que cela avait été de démarrer?

Les questions qui n'ont cessé de se poser à partir de décembre furent donc



AUSTRALIE:
Attaqué par
un requin.
le surfeur
est sauvé par
3 dauphins.

**Et vous ?
avec les animaux,
êtes vous
REQUIN ?
êtes vous
DAUPHIN ?**

Laetitia Delfoux 6^{ème} B - Vergt.

Comment afficher, quoi afficher et, surtout, où afficher?

Dans une classe? au C.D.I.?

en salle des Profs? dans un lieu de circulation?

Organiser un affichage sélectif?

Mais qui sélectionne? Le(s) professeur(s)?

Les élèves? Lesquels et en fonction de quel(s) critère(s)?

Organiser un affichage tournant? Un affichage par thème? (par exemple: protection du patrimoine, de la santé, de la nature, non à la fumée, à la drogue, à l'alcool, journaux-affiches, poèmes, infos sur la classe ou l'atelier etc....)

Organiser une grande expo pour la fête ou la journée portes ouvertes? En prévoyant, comme à Cahors, un livre d'or pour recueillir les réactions des visiteurs? Ou bien déborder en affichant dans la ville?(cas isolé à Vergt) Surtout: comment gérer ce flux? Qui a envoyé quoi? Très vite on s'y perd et il faut réagir, s'organiser...

2. TRAVAIL D'EQUIPE ?

A. ENTRE ANIMATEURS D'ETABLISSEMENTS

Entre animateurs d'établissements, le travail,

nous l'avons vu, s'est révélé très fructueux voire déterminant tant au niveau du lancement, du dépôt des dossiers que de la coordination en général.

Devant la nécessité de gérer l'abondance, une proposition s'est fait jour (Collège de Cahors de créer des mini-réseaux à l'intérieur du "grand". Par affinités ou par niveaux de classe. Le précédent existait autour du L.E.P. de Neuilly qui a créé son propre réseau, partie à l'intérieur, partie à l'extérieur du réseau "ON S'AFFICHE".

L'idée en a été rejetée à la quasi-unanimité parce que jugée trop frustrante pour les exclus potentiels.

Toujours face à cette nécessité, celle d'opérer des choix parmi les affiches s'est parfois imposée.

Ils se sont alors effectués au niveau des classes avant l'envoi (critique collective, élaboration collective de critères d'évaluation...) ou à la réception par le(s) professeur(s) et/ou les élèves (qu'afficher? que valoriser? à quoi répondre?...)

Une autre option, "On prend tout, on envoie tout, on garde tout", a fait apparaître l'obligation d'une prise en charge plus collective (travaux par groupes, rotation des responsabilités...)



B. AU NIVEAU DE CHAQUE ETABLISSEMENT

Au niveau de chaque établissement, par contre, le travail d'équipe demeure l'exception. Certains font état d'une obstruction plus ou moins ouverte de la part de leurs chefs d'établissement. La plupart demeurent isolés face à l'indifférence, voire à l'hostilité de leurs collègues.

Heureusement d'autres chefs d'établissements (Lycée Flocon de Paris et de Lormont, Collèges de Lozanne, Jassans, Epinay, Tarbes, Vedène, Compiègne, Nantes, ...) se sont montrés aidants et un travail d'équipe a pu plus ou moins se mettre en place ici ou là (L.E.C.F. Flocon à Paris, Collèges de Vedène, Cahors, Compiègne, Nantes) mais sans que cela paraisse nulle part bien exemplaire.

Par contre au niveau des jeunes, il semble qu'après -ne période d'incompréhension dubitative, un intérêt réel et grandissant se soit en règle général fait jour, au fur et à mesure des arrivées d'affiches.

"Heureusement qu'il y a ça pour mettre un peu d'ambiance dans cette saleté de bahut!" s'exclame même une élève.

Ce qui nous amène à discuter des objectifs pédagogiques de l'expérience. (Mieux vaut tard que jamais!!)

3. PROBLÈMES PÉDAGOGIQUES

A. INTEGRATION DANS LE TRAVAIL DE LA CLASSE

Les objectifs dépendent forcément un peu de la spécialité dans laquelle enseigne le professeur responsable.

On peut distinguer plusieurs types "d'affiches":

- l'affiche texte libre
- l'affiche-journal
- l'affiche "affiche"

- l'affiche gag, défi
- l'affiche témoignage
- l'affiche poème illustré
- l'affiche concours, questionnement, enquête
- l'affiche "projective" (voir durant le Congrès la communication de Monique Chichet et de Françoise Alamartine)

Pour chaque catégorie on peut aussi distinguer l'affiche collective (réalisé par un petit groupe ou par la classe) et l'affiche individuelle.

Pour cette multiplicité — toutes les disciplines peuvent participer, chacune à sa manière et selon l'horaire qui leur est imparti, chacun s'enrichit des idées des autres

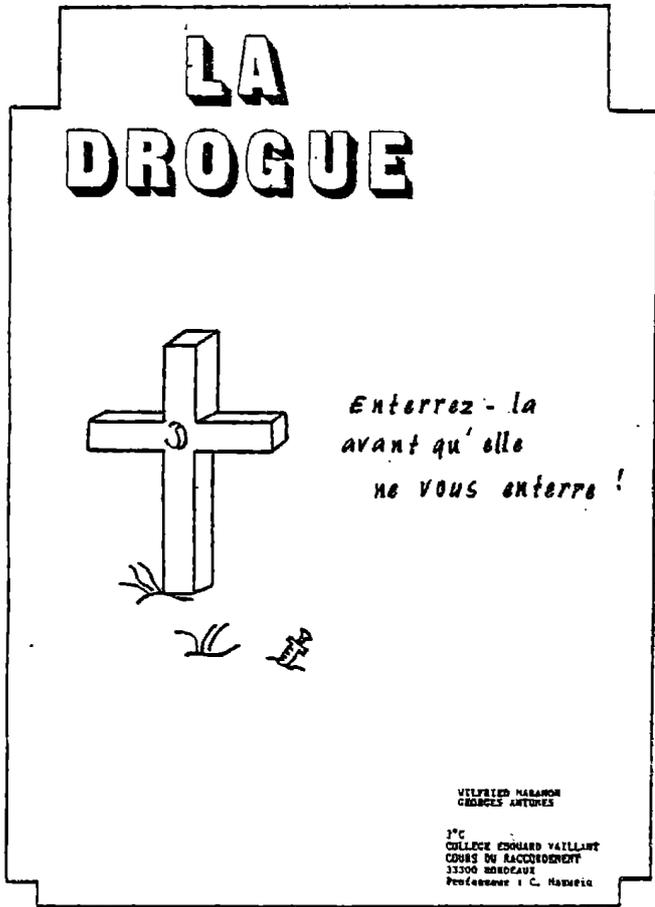
Contre cette multiplicité — peut-on parler d'affiche? Que faisons-nous au juste?

Suggestion:

Jeannine Poillot (Collège de Chenove) propose de communiquer à tous les animateurs les fiches-guides de travail autonome qu'elle propose à ses élèves pour la confection des affiches (6)

D'une manière générale, ce nouvel outil a été considéré comme UN PLUS dans le travail de la classe:

- .possibilité d'expression donnée à des élèves qui ne s'expriment pas d'ordinaire; et même bouée de sauvetage pour des classes en difficulté (voir, durant le Congrès la communication d'Annie Dhenin du Collège de Chazay d'Azergues),
- .découverte d'une technique nouvelle avec ses règles, ses contraintes et ses apprentissages
- .travail sur le symbolisme et l'abstraction (voir, durant le Congrès la communication de Catherine Mazurie), sur le maquettage et la mise en page ou bien sur la contraction de l'expression écrite, spécifique de la communication moderne (voir, durant le Congrès, la communication d'Alex Lafosse sur l'écrit court),
- .apprentissage de méthodes de travail autonome; d'où la nécessité, si l'on ne peut pas travailler avec des petits groupes d'élèves, d'organiser la classe autrement,
- .réinvestissement de certains acquis lors d'autres activités (création d'un recueil de poèmes, liaison avec une activité "album" au Collège de Cadenet (cf communication de Maïté Rey, dans le cadre du Congrès)



B. EVALUATION

Les établissements ayant obtenu localement une aide au titre du Fond d'Aide à l'Innovation, étaient susceptibles d'un contrôle quant à l'emploi des fonds octroyés.

Seul le Lycée de Tarbes a reçu cette année la visite d'un Inspecteur Pédagogique Régional en Technologie (spécialité "gestion") qui eut justement à déplorer le peu d'implication dans l'entreprise des professeurs de Techno de l'établissement.

Après un entretien d'une heure en présence du Principal avec l'équipe de cinq collègues intéressés par l'expérience, il assista à une heure d'atelier de Français en classe de 3ème avec Colette Hourtolle. Certains élèves terminaient des affiches, d'autres commentant les affiches reçues dans des fiches-retour, d'au-

tres révisant le brevet. Surpris par la masse des affiches reçues, il parut intéressé et réclama même photocopie de certaines.

Une évaluation coopérative est en tous cas indispensable mais les retours manquent; que fait-on des fautes de langue, d'orthographe, de logique, de goût? La réponse paraît claire pour les premières, plus difficile pour les autres si l'on veut que la correction soit intégrée et profitable.

Un feed-back indirect se fait naturellement. A travers l'examen des affiches reçues on constate une évolution très positive dans les envois. Certains incidents (une affiche comportant des fautes d'orthographes et des inexactitudes, une autre des fautes de "goût", certains envois plus "baclés" que les autres...) ont mis en évidence le problème sans, heureusement, créer d'oppositions irréconciliables.

Mais la question se trouve posée à nouveau et par un biais inattendu: des enseignants de Français-langue étrangère de différentes nationalités sont tombés en arrêt au C.I.E.P. de Sèvres devant une exposition des affiches reçues et ont demandé à participer à l'expérience.

Mais avant de relayer vers la Chine (?!), l'Argentine, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et l'Australie, nos collègues de Sèvres ont exigé un engagement très stricte de la part de chacun de nous: surveiller le fond (politique oblige) autant que la forme (nul n'est plus paniqué qu'un prof. de Français étranger qui se demande si c'est lui qui est fautif ou bien la forme qu'il a sous les yeux). Déjà une affiche nous est parvenue d'une école commerciale d'Anvers; thème: l'Europe.

C. S'OUVRIR SUR LE MONDE DE LA COMMUNICATION

Cet appel d'air de l'étranger (7) confirme à quel point cette expérience "ON S'AFFICHE" paraît en phase avec un siècle qui se veut voué à la communication. La présence sollicitée d'un stand et d'une animation "ON S'AFFICHE" au second Carrefour MEDIA-JEUNESSE de Niort, comme dans l'espace "Communication" "SUD-OUEST"/"M6" à la Foire de Bordeaux en ont témoigné cette année.

Mais déjà l'aventure semble à nouveau rebondir: Douchka Cazenave, ingénieur-système à "RAM-RESEAU J" avec laquelle nous avons eu plaisir à collaborer dans l'animation d'un stand C.I.E.M.I./M.A.I.F. à Média-Jeunesse, nous propose le parrainage d'un fabricant de "FAX" pour tester les possibilités du télécopieur à l'occasion des Salons SCHOLA 2000 de Rennes et Média-Jeunesse en novembre 89.

Nous souhaitons quant à nous, pouvoir disposer des outils un temps suffisamment long pour, toujours avec le secours de la messagerie télématique pour la coordination de l'expérience, envisager plus correctement les possibilités pédagogiques du nouveau média.

Cette année donc, en l'espère tout au moins, "ON SE TELEAFFICHE SANS FRONTIERES" (8)

Selon l'expression d'Isabelle Cabut dans "Les Nouvelles Littéraires", la Pédagogie Freinet semble bien celle "de la communication". Donc, bien évidemment, la pédagogie du siècle. Sinon du bicentenaire!

Signalons en effet ici l'initiative de nos amis Robert et Yvette Valette du C.I.E.P. de Sèvres qui ont proposé aux enfants du réseau un lot d'affiches révolutionnaires... à détourner à l'aide de bulles de leur crû!

(1) voir "Correspondance scolaire d'hier et d'aujourd'hui" d'Alex Lafosse dans le classeur vert relatant "L'expérience".

(2) voir "du journal scolaire au journal-affiche" de Roger Ueberschlag dans le classeur vert.

(3) voir dossier de subvention F.A.I. dans le classeur vert

- (4) d'autant plus rudimentaire en P.A.O. que ni le standard MAC ni l'ATARI n'ont cours dans nos établissements.
- (5) "Correspondance au passé, correspondance au présent" voir "E.L.I.S.E. et C.E.L.E.S. T.I.N." numéro 23 page 14
- (6) voir dans le classeur vert
- (7) Et singulièrement de pays avec lesquels des correspondances télématiques sont mal-aisées voire impossible à établir
- (8) Pendant que deux autres sous-réseaux, CE2/CM d'une part, "petits" d'autre part, explorent à leur guise, de leur côté, le nouvel outil.



à travers les publications scolaires...

publié par la classe de perfectionnement de Giromagny (Territoire de Belfort), classe de Sophie Kuehm:



LUNETTE

Cette année, changement de format: LUNETTE passe au format A3 (29,7 sur 42 cm). Ce numéro 1 comporte 7 feuilles (recto seulement) agrafées. La duplication se fait au photocopieur (de la mairie). Ce grand format permet un véritable travail de mise en page des productions de la classe: textes composés à la typographie et tirés à la presse, textes composés à l'ordinateur et sortis sur imprimante, dessins au stylo ou aux feutres, lino gravé, ... Le contenu est varié: vie de la classe, expression libre, enquêtes, comptes-rendus, recherches graphiques, ...

Ce premier numéro, au nouveau format, apporte une nouvelle fois la preuve que les techniques nouvelles (imprimante,..) se marient fort bien avec les techniques "traditionnelles" (tout ce qui est tiré à la presse: typographie et clichés divers) lorsque la duplication peut se faire par photocopie (ou offset). Un regret: l'agrafage! La reliure par collage, si facile, donne un fini plus agréable et presque professionnel...!

L.B.

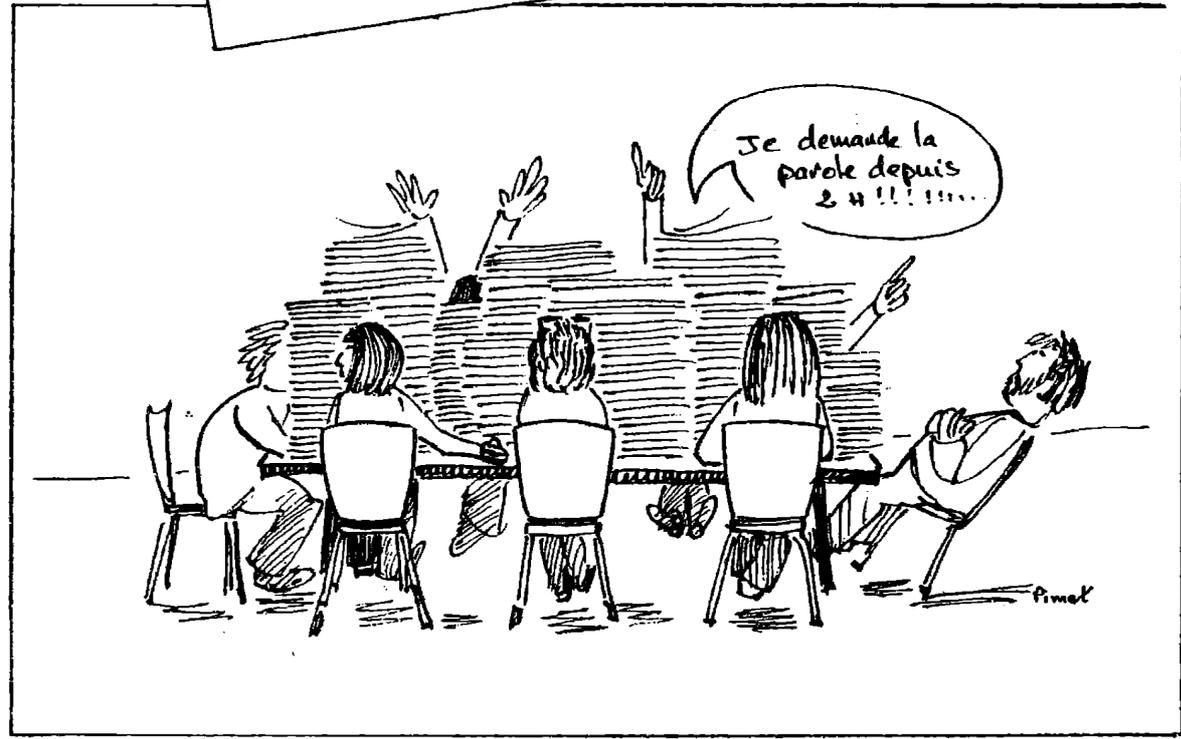
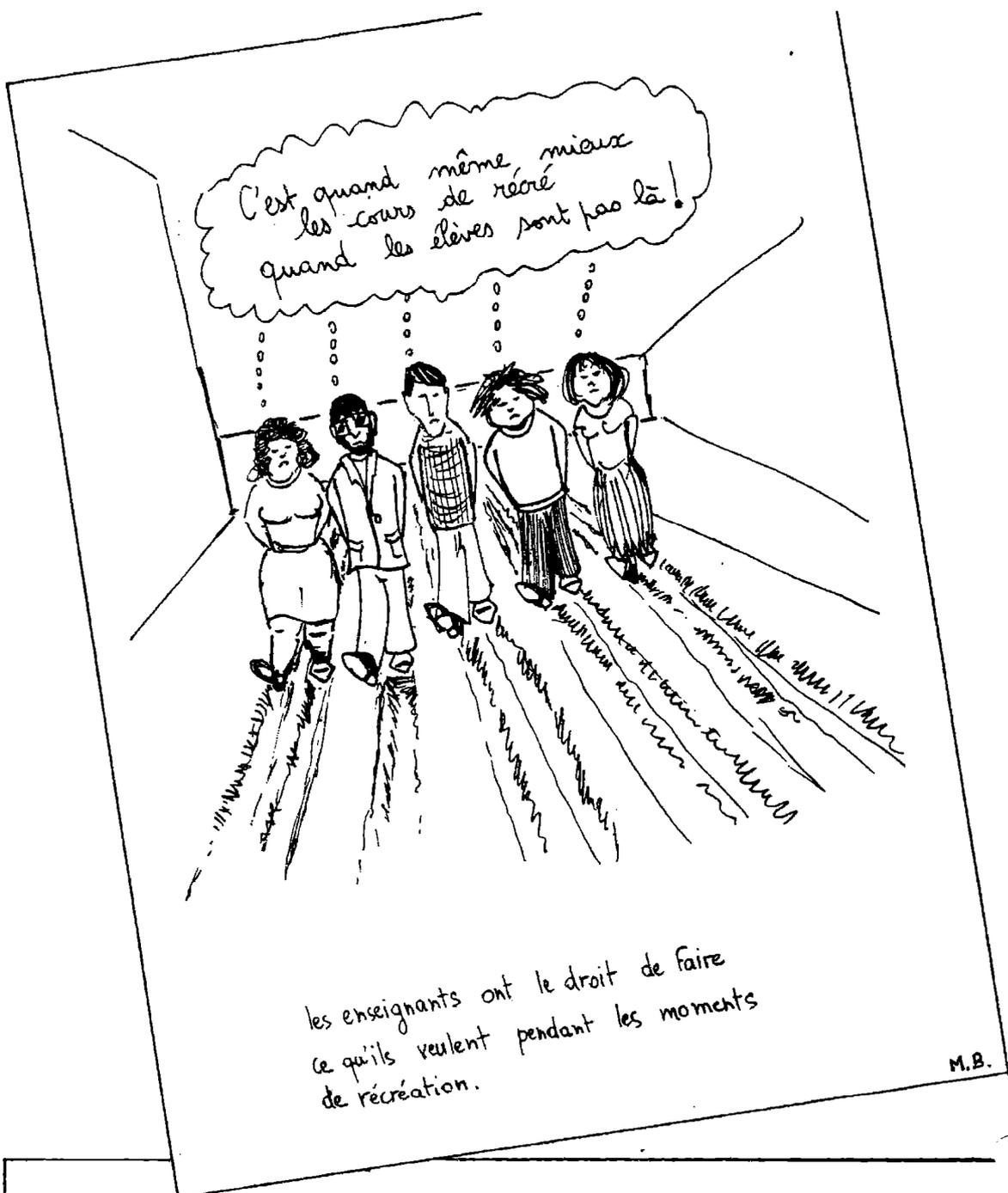
FEMME DE NUAGE

La femme de nuage,
c'est elle qui nettoie les nuages.
Elle les nettoie chaque jour.
Elle les nettoie
pour qu'ils ne soient pas gris.
C'est une vieille dame.
Elle les nettoie si bien
qu'on voudrait bien l'avoir
sur la TERRE
mais quand elle s'énervé
il pleut.
Il vaut mieux
ne pas l'avoir sur terre.
Quand elle est en forme,
elle balaie les nuages:
le ciel est bleu, le soleil brille.

Siham

Un certain nombre de camarades du Mouvement utilisent le dessin d'humour (ou le dessin-caricature) comme moyen d'expression. Pour les écouter et les apprécier, nous leur avons demandé d'être présents au Congrès par quelques dessins regroupés dans une exposition. Nous leur ouvrons également les pages du Journal du Congrès. Pour notre plaisir.

le dessin-caricature OU D'HUMOUR AU CONGRÈS



Pédagogie Freinet et Droits de l'Homme

un couple trop légitime
pour ne pas être suspect !

Jean-Pierre BOURREAU
Guebwiller
(Haut-Rhin)
juin 1989

Je ne veux pas croire au hasard: si le thème du Congrès de l'I.C.E.M. qui se tiendra à Strasbourg tourne autour des Droits de l'Homme, c'est bien parce que nous sommes en 1989. A un jour près, nous aurions même pu fêter ensemble, jour pour jour, le Bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (par la suite dans ce texte: DDHC)

1. mais de quels droits parlons-nous ?

Cette fameuse Déclaration du 26 août 1789 reste le texte de référence, le passage obligé pour qui parle des Droits de l'Homme.
Consultons-la donc encore une fois...

Tout le monde connaît l'article 1, au moins le début:

ARTICLE PREMIER.- Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Mais c'est l'article 2 qui fournit la liste des droits:

ARTICLE 2.- Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits

sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Pas la peine d'insister sur la LIBERTE. Les enseignants qui ne sont pas persuadés de la nécessité de favoriser la liberté d'expression ne liront sans doute jamais ces lignes.

Pas la peine non plus de gloser longtemps sur la SURETE et la RESISTANCE A L'OPPRESSION. Encore que ce droit soit loin d'être respecté dans toutes les classes... Nous avons tous des exemples d'élèves qui on- systématiquement mal au ventre avant de venir assister à certains cours, de profs qui tonitruent et d'élèves qui se recroquevillent, de brimades qui, pour ne plus être corporelles, n'en sont pas moins humiliantes: "C'est injuste que des élèves aient peur du professeur; ce n'est pas très agréable pour travailler" (relevé dans le Cahier de doléances d'une classe de 4ème). Mais, dans nos classes, ne faisons-nous pas le maximum pour mettre les élèves en confiance?

Alors, reste ce droit à la PROPRIETE dont je vois mal la transposition dans nos classes. Par contre, l'inscription de ce droit en bonne place dans la Déclaration de 1789 vient fort à propos nous rappeler que ce texte de portée apparemment générale n'est que l'expression des sentiments profonds de ses auteurs: la bourgeoisie montant du XVIIIe siècle, rejointe par la partie la plus éclairée de l'aristocratie (En 1789, nous sommes à la fin du "Siècle des Lumières") Tous énoncent ici les valeurs sur lesquelles ils vont pouvoir bâtir leur suprématie politique, sociale, économique, culturelle.

D'autre part, ces bourgeois de 1789 invoquent le caractère "NATUREL" et "IMPRESCRIPTIBLE" des Droits de l'Homme pour mieux affirmer leur validité. Cette référence à la "nature" -bien dans l'esprit du temps- camoufle en réalité le caractère de classe de l'idéologie qui les a produits.

Comme tout document, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est historiquement datée: elle est le texte fondateur de:

-la démocratie représentative

c'est à dire du système politique qui permet à une majorité de confisquer, pendant un certain temps, l'exercice du pouvoir à son profit exclusif.

ARTICLE 6.- La loi est l'expression de la volonté générale, tous les citoyens ont droit de concourir, personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

-l'économie capitaliste

fondée sur l'appropriation privée des biens de production et d'échanges:

ARTICLE 17.- La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

-la domination sociale de la bourgeoisie française

à partir du XIXème siècle. Même si l'article 6 affirme

ARTICLE 6.-Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

on sait très bien que les "capacités", les "vertus" et les "talents" se rencontrent plus fréquemment chez les bourgeois que chez les ouvriers et les paysans.

En définissant la base de l'inégalité sociale, le droit à la propriété vient contrebalancer et annihiler le principe de l'égalité civile.

L'autre grand texte auquel on fait référence quand on parle des Droits de l'Homme, est la Déclaration universelle de 1948. Edictée au lendemain du cataclysme de la Deuxième

Guerre mondiale, elle déclare notamment:

ARTICLE PREMIER.- Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

ARTICLE 3.- Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Pour le reste, il s'agit essentiellement de considérations juridiques visant au respect de ces droits par les nations, notamment les moins démocratiques (droit d'asile, droit de libre circulation, droit à une nationalité, etc...)

La Déclaration de 1948 n'est donc pas à proprement parler un "approfondissement" de celle de 1789 mais plus simplement la proclamation de leur généralisation à l'échelle de la planète.

2. retour en classe

Revenons donc à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et confrontons le modèle socio-politique qu'elle développe avec celui que nous essayons de mettre en place dans nos classes:

-au niveau politique

Si, dans nos classes, la règle de la majorité absolue reste utile pour prendre certaines décisions qui engagent toute la classe, elle n'aboutit pas à l'oppression de la minorité par la majorité. D'autre part, tout est plutôt fait pour que les minorités, les individus, puissent réaliser les projets qui leur tiennent à coeur. Enfin, les lois et les règles de fonctionnement peuvent être, à tout moment (institutionnel), remis en cause grâce au Conseil (dans lequel, bien sûr, le maître se réserve un droit de veto en tant que responsable devant l'institution).

En cela, la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793, qui proclame

ARTICLE 26.- Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier; mais chaque section du souverain assemblée doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

ARTICLE 28.- Un peuple a toujours le droit de recourir, de réformer et de changer sa Constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

serait déjà plus proche de ce qui se passe dans nos classes: la démocratie "directe" que nous essayons d'y faire vivre n'a rien à voir avec la démocratie purement "formelle" personnalisée par les délégués de classe (élus pour l'année et, en principe, inamovibles).

-au niveau social

Dans nos classes, la répartition des tâches et des responsabilités est organisée de telle sorte que tous les élèves puissent les exercer, de façon à ce qu'elles ne soient pas accaparées par les mêmes personnes. Tantôt, un mode de désignation par tirage au sort peut suffire; tantôt, l'élève doit faire preuve de compétences spécifiques: l'accès à un poste ne sanctionne pas un niveau acquis au départ, mais devient un moteur de progrès individuel.

-au niveau "économique"

Dans nos classes, la coopération est vécue aussi concrètement que possible, de façon à

ce que les "propriétaires" d'un savoir, d'un savoir-faire, d'une compétence... d'un objet, d'un document, d'une expérience, puissent en faire profiter les autres au lieu de se prévaloir d'en être les seuls dépositaires.

C'est encore dans la Déclaration de 1793 qu'on peut trouver la manifestation d'un souci du même ordre:

ARTICLE 22.- L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

Mais l'Histoire nous apprend aussi que la Constitution de 1793, chargée de mettre en oeuvre les principes définis dans la Déclaration qui lui servait de Préambule, n'a jamais été mise en application: les urgences de la situation du moment en ont décidé autrement.

Et puisque la Mission officielle du Bicentenaire a décidé que la Révolution s'arrêtait à VALMY (20 septembre 1992), la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793 va rester dans les oubliettes. La "FRATERNITE", cette valeur nouvelle qui commence à se développer au milieu des contradictions des toutes premières années mouvementées de la Première République, n'est pas si éloignée de la notion de "COOPERATION" si chère à la Pédagogie Freinet.

Et je formule l'hypothèse suivante:

Ce que nous essayons de faire dans nos classes, c'est peut-être justement de dépasser cette incapacité des révolutionnaires de 93 à accoucher d'une société plus "fraternelle", plus juste.

La Révolution française apparaît surtout comme le triomphe de l'individu (de la LIBERTE individuelle).

Nous sommes très attentifs à respecter les individus dans nos classes et à tout faire pour qu'ils puissent s'affirmer. Mais ce ne doit jamais être au détriment des autres: la coopération apparaît bien comme le contrepoids dynamique indispensable -et surtout pas la négation, comme dans d'autres modèles socio-politiques- de la reconnaissance des valeurs individuelles.

La FRATERNITE est la condition nécessaire de l'EGALITE sociale.

Il est clair que nos pratiques pédagogiques sont sous-tendues par des valeurs individuelles et sociales qui sont donc un dépassement de celles de la société bâtie sur les seuls principes de 1789: compétition, concurrence, individualisme, élitisme,... toutes ces valeurs qui sont aujourd'hui ré-activées par le retour à un libéralisme exacerbé et popularisées par les Tapiés de droite et de gauche, les "battants" animés par l'esprit de "challenge".

3. pour essayer de conclure

J'écris ces lignes le 4 juin. Cette nuit, l'armée chinoise a tiré sur les étudiants qui réclamaient l'assouplissement politique du régime et lorgnaient sur la démocratie, la liberté. Mitterand ne s'y était pas trompé, lui qui disait en substance que c'était à Pékin que se déroulait le vrai Bicentenaire de la Révolution française. Pour les centaines; les milliers -on ne sait pas encore- de victimes de ce massacre aveugle, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 n'était sûrement pas un luxe d'intellectuels ni un combat dépassé.

Dans d'autres pays aussi, on doit toujours combattre pour conquérir le droit à la liberté: dans un grand nombre de pays, en 1989, les droits de l'Homme, définis il y a 200 ans en France, ne sont ni "naturels", ni "imprescriptibles" et leur respect n'est jamais définitivement acquis.

Mais vouloir, dans la France de 1989, prouver que la Pédagogie FREINET fait "vivre les Droits de l'Homme au quotidien" me paraît un projet bien minimaliste, étriqué, voire passéiste si on se limite aux droits officiellement reconnus.

Depuis qu'il existe le Mouvement FREINET montre qu'il est possible de faire vivre aux jeunes une société -ou tout au moins des institutions- basée sur d'autres valeurs que celles de la société des adultes: compétition économique et sociale, démission politique, consommation culturelle.

La seule façon de situer notre action pédagogique en référence aux Droits de l'Homme et à la Révolution française, c'est d'affirmer qu'il est nécessaire de reconnaître aux jeunes -mais aussi aux adultes- des droits nouveaux.

Sans beaucoup réfléchir, j'en vois déjà quelques-uns:

-le droit à l'erreur, le droit à la connerie, le droit au plaisir, le droit à la paresse, le droit au travail librement choisi... qui sont si importants pour le succès des apprentissages.

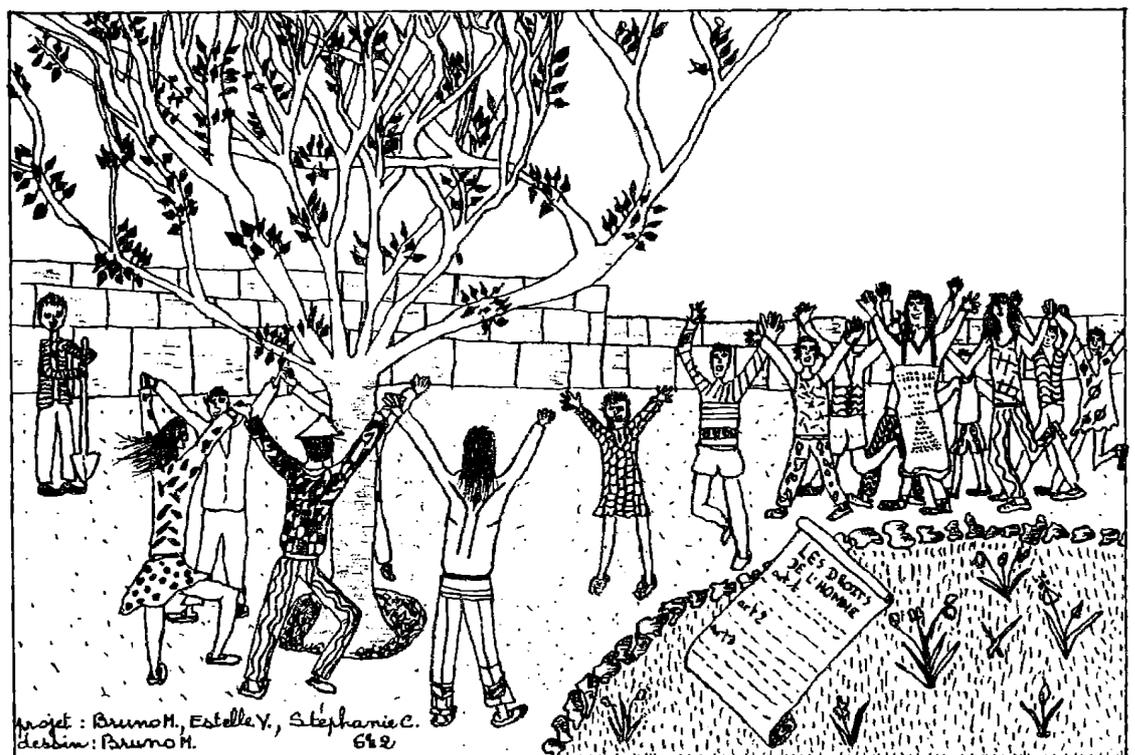
-le droit à la différence, dont les Instructions Officielles parlent beaucoup dans leurs préambules pour mieux le nier ensuite dans l'énoncé des Programmes, toujours aussi officiels. Pourtant, comment parler "d'égalité des chances" et d'égalité-tout-court entre les individus sans prendre réellement en compte la nécessaire -et enrichissante- différence entre les êtres... Ce droit à la différence sans lequel tous les discours sur l'EGALITE sociale ne sont que mystification ou supercherie.

On y travaille dans nos classe, à la reconnaissance concrète de ces droits et sûrement de bien d'autres encore...

Mais on a encore du pain sur la planche, à la fois dans l'école et hors de l'école.

Si on veut rendre hommage aux révolutionnaires de 89, c'est devant nous qu'il faut regarder.

Jean-Pierre BOURREAU



classe de
Monique Bolmont
Collège
Ottmarsheim (68)

un document vidéo de l'I.C.E.M. 57

LIRE, C'EST VIVRE

Des membres de l'I.C.E.M., avec le Concours de SONIMAGE (Atelier de Communication), ont réalisé ce montage vidéo, sur le thème de la LECTURE.

Ce film constitue un document de première importance, et surtout, un excellent support de réflexion pour tous ceux qui souhaitent promouvoir la lecture, en mettant en oeuvre de nouvelles démarches d'apprentissage, dans un domaine essentiel au développement des enfants.

Nous, membres de l'I.C.E.M., espérons que ce film, s'adressant aux enseignants, parents d'élèves, normaliens, éducateurs, bibliothèques, centres éducatifs, ... sera le point de départ d'une action culturelle en direction des enfants: jeunes lecteurs, enfants en apprentissage, lecteurs en difficultés.

Soucieux d'authenticité, nous avons choisi de donner la vedette aux enfants en situation de lecture.

Dans des séquences filmées en classe et ailleurs, vous verrez:

- la manière dont se construit la lecture, en lien permanent avec l'environnement
- les enfants accédant naturellement aux multiples formes d'écrits.

Vous entendrez:

- des témoignages d'enfants vivant à leur rythme, l'apprentissage continu de la lecture
- des témoignages de leurs parents, d'anciens élèves, d'autres adultes.

Emboitant le pas aux récentes découvertes confirmant la voie ouverte par FREINET, admise par beaucoup, que l'enfant peut apprendre à lire naturellement et avec plaisir, si on le met en situation de lecteur, nous pensons que ce film est significatif de notre engagement militant et de notre souci quotidien:

L'ENFANT ET SON AVENIR

durée du film: 17 minutes

disponible en VHS Sécam (au prix de 250 francs l'unité)
en U.MATIC 3/4, PAL ou Sécam (prix à demander)

BON DE COMMANDE

NOM:

.....

Prénom:

.....

Adresse:

.....

.....

.....

téléphone:

.....

commande .. cassettes vidéo

LIRE, C'EST VIVRE

en VHS Sécam

à 250 F l'unité

(+frais de port 10,90F)

ci-joint un chèque à l'ordre de

I.C.E.M.Lorraine

à

.....

le

.....

signature

.....

commande à adresser à

I.C.E.M. 57

Ecole Freinet

20, Avenue des Azalées

57157 MARLY

tél. 87.63.37.40

CE FILM POURRA ÊTRE VISIONNÉ DURANT LE CONGRÈS
(voir les camarades du 57 au moment des "Boutiques",
les annonces dans HOPPLA ou Jean BALL)

lire, c'est vivre

Chaque livraison de C.P.E. apporte une ou plusieurs pages de poèmes sous le titre générique POEMES POUR TOUS. Au fil des années, plusieurs centaines de textes ont ainsi été publiés. Ce mois-ci, le choix des textes tient compte de la présence, parmi nos lecteurs, des congressistes originaires de toutes les régions de France et de pays amis, en leur offrant quelques textes permettant une approche d'un élément fort de notre paysage, le Rhin.

POEMES POUR TOUS

CE RHIN QUI PASSE PAR CHEZ NOUS...

Il n'avait rien ni à droite ni à gauche, il nous prend pour des p'tits cons, mais oui en Alsace il a déjà la grosse tête, il ne regarde même plus les arbres de ses rives, ne cousine plus avec nous; il n'est pas chez lui chez nous; il fanfaronne ici en passant comme les vaniteux, les misanthropes...
Oui, chez nous le Rhin a les mains dégueulasses, oui, chez nous le Rhin n'a jamais fait de cadeaux!...
Et il s'en fiche, il n'a soif que de nos riches rivières qu'il engloutit et nous vole!...
Ca lui est égal, coupant ici le monde en deux; il pousse tout son bénéfice là-bas vers les Pays-Bas; entre Kehl et Strasbourg il a une sale couleur jaune, c'est pourquoi si vite il file, rêvant à sa Lorelei...
Je sais, le Rhin peut être gentil, sensuel, parfois même il s'agenouille et il...
pousse garçons et filles à s'amouracher, je sais le Rhin parfois joue de la harpe; il invite en ami à danser chanter; lui-même il danse, fait ses fredaines et même il se prend dans propres bras!...
Non, chez nous le Rhin a les mains très sales, non le Rhin a sali tout notre petit pays!...

Germain Muller

Le numéro 70 de la revue VAGABONDAGES (parution printemps 1988) rassemble des textes inspirés par le Rhin.
"LE RHIN SUPERBE", tel est le titre de cette anthologie, ouvre ses pages à 37 auteurs, dont des auteurs alsaciens, nombreux contemporains. On y trouve également des auteurs comme G. Apollinaire, J.P. de Dadelsen, Holderlin, Stadler.
En somme, 90 pages à passer en excellente compagnie

A.-M. M.

LA MORSURE ...

La morsure qui m'atteint
Du temps et de la neige
Découvre à ma douleur
Des horizons de feu

Sur la vitre du poème
Mon haleine fait éclore
Un galop de chevaux

Blessé dans ma colère
Au profond de mes strates
Ma sciure se disperse
Aux quatre vents du Rhin

Jean-Claude Walter

LES PEUPLIERS DU RHIN

Au cimier des peupliers
dans l'élan droit des soirs et des vaisseaux aux ports
le ciel a chaviré.

L'étendue s'est enfuie au-delà de tes mains
pour ces chevaux sans mors
qui traînent au levant le galop de ta nuit.

D'entre tes doigts ouverts germe la plaine nue.
Tu la remplis de toi. Tu la sèmes de vie.
Tu la cernes de mots. Tu la fais ingénue.
La terre t'assume et te ploie et te plie.
A l'infini du sol.
Et je te vois t'ouvrir dans ta fête à cimier
comme la pulpe d'or des Hespérides en feu.

Tes arbres sont debout et ta jachère croit.
Je me gemme de joie à ton flanc nervuré.
Je te noue à nos doigts dans l'écorce du bois.

Au cimier des peupliers
par delà le minuit qu'illumine Rhinau
nous flotterons à l'infini des nuits.
J'allumerai brûlot à tes seins caressés.
Nous serons nautoniers de Kehl à Chalampé.

Au cimier des peupliers
tu orpailles le Rhin.

Jean-Georges Samacofitz

L'AUBE DE 1945

Partir! Les bois sont noirs à l'est. La neige colle
Entre les troncs battus de Bade; et, sur le Rhin
Les oiseaux de la mer se sont pâmés de faim:

L'écume en bondissant brandit la glace molle,
Les canons de l'Alsace ont tiré; horde folle
Les loups en débandade ont traversé le Rhin.
Sur les bords sont couchés des cadavres humains.

Transis. Sur les bois noirs glisse la neige molle?
Un drapeau bleu-blanc-rouge à sa flèche de grès
La cathédrale, enfin, voit luire une aube neuve
Et sent partir l'hiver sur les glaçons du fleuve:

Partir! Le Rhin frémit sous les moellons de grès
Et, sentent à sa rive un Français qui s'abreuve
Porte au seuil du grand nord la paix de l'aube
neuve.

Guy Heitz

PRESENCE DU FLEUVE

Dans la nuit je le sais
Le Rhin roule son destin
On le prétend mort assassiné
Et pourtant sa présence
Jamais ne m'a quitté

Voilà des lustres que je ne l'ai vu
Mais je sais qu'il est là
Comme ma vieille Bible
Que je n'ouvre plus jamais
Quoique restée à portée de main.

Le rythme de mes pensées
C'est à lui que je le dois
Peu importe la langue
Les légendes sont les mêmes
Et pareilles les Lorelei

On dit qu'il est mort
Mais il défie les siècles
Et cette nuit je vais rôder
Le long de ses berges
Pour m'enivrer d'éternité.

Jean Christian

LE RHIN DEBOUT !...

Quand le ciel jette sa vaisselle
quand le soleil fait sauter les poissons dorés
quand les oiseaux baisent son visage
quand les hameçons des pêcheurs chatouillent
son âme
et que les arbres l'adorent en silence
alors je me mets à rêver

Je rêve que le Rhin se met debout
il s'ébroue comme un chien trempé
jusque dans les nuages hagards
lève ses pieds hors des marais
oui le Rhin se redresse
fatigué de toujours sommeiller
las de frayer avec la Lorelei
dégoûté de charrier toutes les immondices

Le Rhin se met debout
il crie à faire trembler la terre
de Bâle jusqu'au port de Rotterdam
les peuples alentour sont réveillés
et se mettent à danser avec le Rhin
aussi longtemps que la fête du fleuve
s'exalte par-dessus les frêles frontières

Déjà au petit matin tout blanc
le Rhin engrange ses vaguelettes
dans la paix désaltérante.

Norbert Glady

PLAINE DU RHIN AU PRINTEMPS

 dans la terre inondée
les buissons en extase broutent
 les joues du ciel
arbres aux bras jaillis
 vers ce qui se passe
terre trempée de certitude
les cris âpres
des faisans qui s'accouplent
 griffent le vent
 dans la nue grouillante d'appels
les paysans sèment et marchent
 immobiles sous le ciel
 parmi les fleurs en neige les étalons
qu'accrochent à l'azur
 les fils d'or des alouettes
le corps nu dans la terre
fait siennes d'étranges racines
et bouche à bouche converse
avec les secrets des sèves
le coeur de chair rit d'un rire sans âge
rit du rire qui se sait à jamais aimé

Sylvie Reff

CAMARGUE ALSACIENNE

Dans les bras morts du Rhin
la foulque dodue et noire
sommeille
A la pointe d'un peuplier
une corneille
criaille

 Le vieux Rhin dort
 dans son manteau de brouillard
Des cris brefs et répétés
De furtifs battements d'ailes
Les grèbes huppés glissent
élégants et souples
entre les haies de roseaux

 Le vieux Rhin dort
 dans son manteau de brouillard
Clapotis léger
Rumeur confuse
d'un monde amphibie
que l'homme considère
comme un précieux vestige
d'un temps ancien
Angoisse étrange
mystique et viscérale
qui fait redouter le destin

 Dans les bras morts du Rhin
 plus de filets, plus de nasses
Le canard colvert
ne sait quel gibier consommer
La mouette rieuse
s'agite nerveusement
L'oeuf d'a pas éclos
La sterne pierre-garin
refuse de couvrir

 Dans les bras morts du Rhin
 plus de filets, plus de nasses

Michelle Meyer

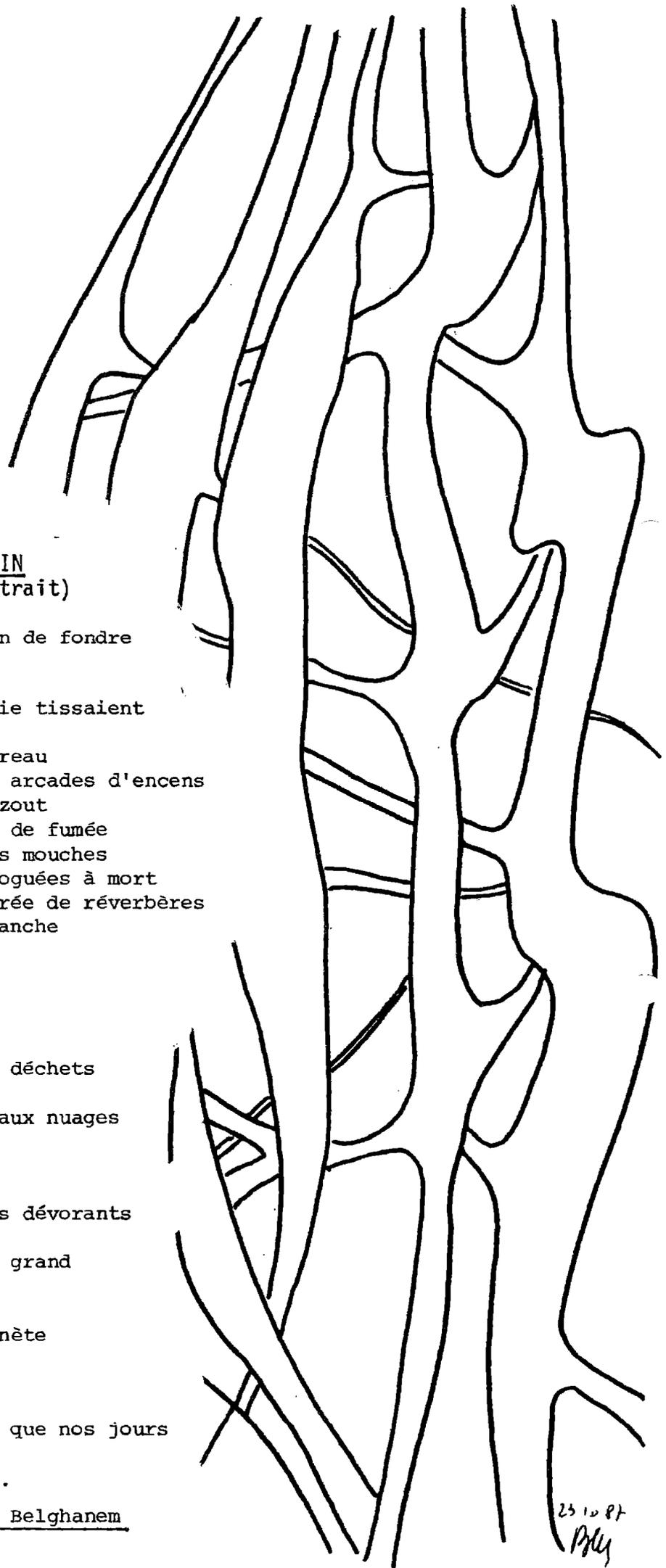
LITANIES SUR L'AGONIE DU FLEUVE RHIN
(extrait)

O vieux fleuve Rhin canard en train de fondre
ô fleuve
les pays te sortent du nez
les villes naguère rosières de Marie tissaient
des cathédrales
et toi fleuve aux allures de maquereau
tu roulais tes mécaniques sous des arcades d'encens
A présent les cités chiquent le mazout
des chicots de pétrole des langues de fumée
elles puent de la gueule à tuer des mouches
ô fleuve, tu baisses les villes droguées à mort
qui vomissent en souriant de la purée de réverbères
tu t'en vas l'aurore pour canne blanche
ô fleuve fait comme un rat!...

(...)
O douceur du charbon dans la cave
semblable à des regards de chevaux
bons et doux
chevaux écorchés dont on brûle les déchets
dans des fours conçus à cet effet
en vapeur ils serviront de jockey aux nuages
le ruisseau vers le fleuve
le soleil vers un autre soleil
l'univers vers un autre univers
l'homme qu'on enterre vers les vers dévorants
chacun vers un plus grand
notre dernier sommeil vers un plus grand
cauchemar
ô fleuve
filet de bave aux lèvres de la planète
grognant dans son coin d'espace sa
grosse tête pleine d'eau sous le
bonnet d'âne de la lumière!...
Nous les mortels n'avons de fleuve que nos jours
ô fleuve, si vraiment tu es fleuve
où coule le fleuve de tes jours?...

(...)

Robert Belghanem



23 10 81
Ply

VIVRE LES DROITS DE L'HOMME... au quotidien dans la classe...

Marguerite BIALAS
Hohatzenheim (Bas-Rhin)

cet article a été rédigé pour le bulletin de la Circonscription où il a paru au cours du deuxième semestre de l'année scolaire 88/89

Louis XVI, la Révolution, les Droits de l'homme... Cette année plus que jamais, ils seront accommodés à toutes les sauces dans nos classes...

Chaque fois que nous abordons ces chapitres, je ne peux m'empêcher de comparer mon groupe d'élèves au peuple français de 1789: car c'est vrai que je pourrais jouer le rôle d'un monarque absolu qui dirige un peuple muet et impuissant, je pourrais tout commander et tout décider seule...

Or nos ancêtres ont conquis des droits: droit à la liberté de pensée, d'opinion et d'expression... droit de prendre part à la direction des affaires publiques... droit à l'éducation... droit à la sûreté de sa personne... etc... droits qui sont complétés par les devoirs de l'individu envers la communauté qui lui garantit ces droits.

Mais par quel miracle des enfants maintenus à l'état d'obéissance passive et silencieuse pendant les années décisives de leur développement pourraient-ils brusquement devenir, le jour de leur majorité, des citoyens autonomes et responsables? Il me semble que les Droits de l'Homme s'apprennent par le vécu et que l'enfant doit les avoir pratiqués longtemps pour pouvoir les intégrer efficacement dans sa vie d'adulte.

Alors comment pouvons-nous, à l'école, préparer les enfants à gérer ces droits, à se les approprier?

Je n'ai pas toutes les réponses...

Mais je peux témoigner de l'utilisation, dans ma classe, d'institutions permettant aux enfants d'exercer leur parole, quelques pouvoirs et même une certaine liberté.

I. DES LIEUX DE PAROLE

La majeure partie du temps scolaire est, par la force des choses, consacrée à une parole "scolaire". Mais j'ai réservé deux plages horaires à d'autres types de parole: le "QUOI DE NEUF" et le "CONSEIL".

1. LE "QUOI DE NEUF", OU PETITE CONVERSATION

C'est un moment d'entretien qui a lieu deux fois par semaine pendant une vingtaine de minutes. Les enfants y parlent de ce qu'ils veulent: les jeux de la veille, l'émission

de télévision; ils racontent leurs rêves ou un moment de la vie familiale; ils font part des petits événements qui jalonnent leur vie d'enfants: perte d'une dent, achat de lunettes... Parfois, ils apportent un objet qu'ils peuvent montrer à la classe à ce moment-là: un caillou curieux, un cadeau, un souvenir de vacances...

Après chaque nouvelle, un temps de questions permet à la classe de faire préciser certains détails. Pour un fonctionnement plus efficace, quelques règles ont été instituées: je demande la parole... j'écoute celui qui parle... je ne raconte pas hors de la classe ce qui se dit au "Quoi de Neuf?":.. je ne me moque pas. Cela paraît évident mais il vaut mieux tout de même le préciser clairement. Sans règles, l'expression libre est un leurre: quel adulte oserait se confier à des gens qui lui éclateraient de rire au nez, qui s'empresseraient de raconter ailleurs ce qu'on leur a dit? Quelle est l'efficacité d'un groupe d'adultes qui parlent tous en même temps et ne s'écoutent pas? Ce n'est que dans un bon climat de sécurité que la liberté de parole existe.

A tour de rôle, des enfants qui sont au moins "ceinture jaune" en comportement (voir plus loin) président le "Quoi de Neuf?": il s'agit de donner la parole, faire poser les questions, passer au sujet suivant tout en respectant le temps imparti... qui est très court pour chacun...(aussi le "Quoi de Neuf?" est-il suivi d'un moment d'expression écrite qui permet à ceux qui sont frustrés par la brièveté de leur temps de parole de raconter plus longuement par écrit. Ces écrits, réels ou imaginaires, constituent un stock de textes libres parmi lesquels nous choisissons régulièrement ceux qui figureront dans notre journal scolaire).

Assise dans le cercle, je suis attentive à ce qui se dit. Je prends des notes ce qui me permet de ne pas monopoliser le regard de celui qui parle: il s'adresse à tout le groupe. Je demande la parole pour poser une question si aucun enfant n'en pose, car il me semble important que tout enfant qui parle soit entendu et qu'il le sache.

Ainsi, le "Quoi de Neuf?" est un moment agréable qui nous permet de reprendre contact les uns avec les autres par l'échange de petites nouvelles, comme le font tous les adultes qui travaillent ensemble dans une même pièce; mais c'est aussi un exercice de langage, de self-contrôle, d'écoute... parfois le point de départ d'un travail de rédaction.

Mais surtout, moment de parole vraiment libre, il donne du sens au CONSEIL, moment de parole où l'on ne peut pas dire n'importe quoi.

2. LE "CONSEIL"

C'est la réunion "élèves-maîtresse" où nous parlons ensemble... de la classe elle-même (et seulement de cela).

Comme le "quoi de Neuf?", le Conseil est inscrit sur l'emploi du temps et limité dans le temps. Il est soumis aux mêmes règles. Mais pour le présider, il faut être au moins "ceinture verte" en comportement.

Au Conseil, chacun peut proposer quelque chose à la classe, critiquer quelqu'un ou féliciter.

C'est au Conseil que sont discutées et décidées les règles de vie qui ont ensuite valeur de LOI dans la classe et dont je suis le garant.

Par exemple:

- on ne crache pas
- on ne se moque pas
- on ne fouille pas dans les affaires des autres

Ces règles sont toutes nées d'un problème réel qu'elles ont aidé à résoudre. Elles restent valables tant que le groupe-classe de décide.

C'est au Conseil que sont décidées les sorties de classe (visites, enquêtes,), les modifications de la grille journalière, les activités de la classe qui sortent de l'ordinaire.

Mais c'est aussi au Conseil que nous réglons les banales histoires de disputes, d'insatisfaction des uns ou des autres.

Au Conseil, chacun peut avoir la parole, même le plus petit, même le plus faible. Mais

c'est la classe qui est au centre du Conseil: on propose des idées qui améliorent le travail, on critique celui qui, par son comportement, perturbe... On félicite celui qui, au contraire, fait progresser la classe. C'est une réunion parfois difficile à gérer, quand les conflits sont nombreux. Et pourtant, il est alors plus important que jamais d'assurer l'ordre dans la réunion et ainsi la liberté de parole. C'est possible grâce à un rituel: en effet, grâce au rite, chacun sait ce qu'il a à faire, ce qui va se passer et par quel canal il doit passer pour se faire entendre: celui qui préside connaît les maîtres-mots à utiliser.

Au Conseil, les enfants apprennent à parler "en tant que...", à dissocier la personne de la fonction. Par exemple, Laurent, en tant que responsable du matériel, critique celui qui n'a pas rangé son ballon; ou bien Régis; responsable date, se fait critiquer si elle n'est pas inscrite au tableau. Mais on peut aussi simplement critiquer untel parce qu'il a transgressé une loi de la classe: chaque enfant comprend que c'est tel fait précis qui est critiqué, et non pas la personne toute entière. Un système de monnaie intérieure permet de faire payer une amende et de régler ainsi très rapidement les problèmes de transgression en évitant les leçons de "morale coopérative" inefficaces et ennuyeuses.

On parle beaucoup des Conseils Municipaux d'enfants qui fleurissent un peu partout. Dans une classe, le Conseil permet à chaque enfant de participer directement aux discussions et aux décisions qui le concernent.

II. LE PARTAGE DES RESPONSABILITES

Dans toutes les classes, il y a un certain nombre de petits travaux que les enfants se disputent: effacer le tableau, distribuer les cahiers, etc.. Dans ma classe, j'ai transformé ces petites "corvées" ou "faveurs" réservées souvent au plus méritant de la journée en un tableau des METIERS.

Au début de l'année c'est moi qui assume tout. Mais au fur et à mesure que des Conseils ont lieu, les enfants s'approprient des parcelles de pouvoir. Céline: "Je propose d'être responsable du cahier de comptes." Sophie: "Je propose d'être responsable des serviettes du lavabo." etc...

Chaque année, ce sont ainsi entre vingt et cinquante métiers qui sont distribués au fur et à mesure des besoins.

Ainsi, grâce aux problèmes matériels de la vie courante, chacun peut faire l'expérience du pouvoir; un pouvoir précis et limité, mais réel.

Les métiers représentent un secteur de responsabilités qui permet à chacun de se situer par rapport aux autres et d'exister dans la classe.

III. LES CEINTURES DE COMPORTEMENT

Il s'agit d'un statut donné par une progression du comportement, depuis l'enfant-bébé jusqu'à l'enfant proche de l'adulte. Cette progression est matérialisée par des couleurs copiées sur celles du judo. Elle est affichée: chacun peut la lire à tout moment. Elle est complétée par un tableau qui indique le niveau de chaque enfant: chacun sait où il en est et où en sont les autres.

A chaque niveau correspondent des devoirs et des droits.

Ainsi quand on est "ceinture bleue", c'est qu'on a prouvé qu'on ne pose pas de problème hors de la classe. L'élève "bleu" sort donc de la classe sans demander la permission. Inversement, la classe admet qu'un "jaune" en comportement ne sache pas encore respecter toutes les lois de la classe: au Conseil, on les lui rappelle.

Les exigences sont repérables par les enfants. L'idéal de comportement est le "grand",

(ceinture marron ou noire), autonome, compétent et responsable, qui possède liberté et pouvoir, et qui aide les autres au lieu de les écraser.

Les changements de ceinture se décident au Conseil, après une période d'essai pendant laquelle il faut faire ses preuves.

Par les ceintures de comportement, les enfants peuvent comprendre que ce n'est pas l'âge qui donne des droits, mais le fait de se comporter en "grand".

Et qu'on y gagne en liberté.

Les institutions que je viens de décrire ont transformé la classe en une petite société où chacun est encouragé à communiquer, à grandir, à exercer pouvoir et liberté. Je suis persuadée que, s'ajoutant aux apprentissages scolaires habituels, cet apprentissage de la citoyenneté leur sera utile plus tard, mais surtout qu'il permet aux enfants de vivre pleinement leur vie d'écolier au présent.

Marguerite BIALAS

février 1989

Je n'ai rien inventé....

Voici une bibliographie pour en savoir plus:

Vers une pédagogie institutionnelle d'A.Vasquez et F.Oury

De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle d'A.Vasquez et F.Oury

Une journée dans une classe coopérative de R.Laffitte

Qui c'est, l'Conseil de C.Pochet et F.Oury

Miloud: l'année dernière j'étais mort de C.Pochet et F.Oury

Pour apprendre:

stage national "Genèse de la Coopérative", début juillet 89

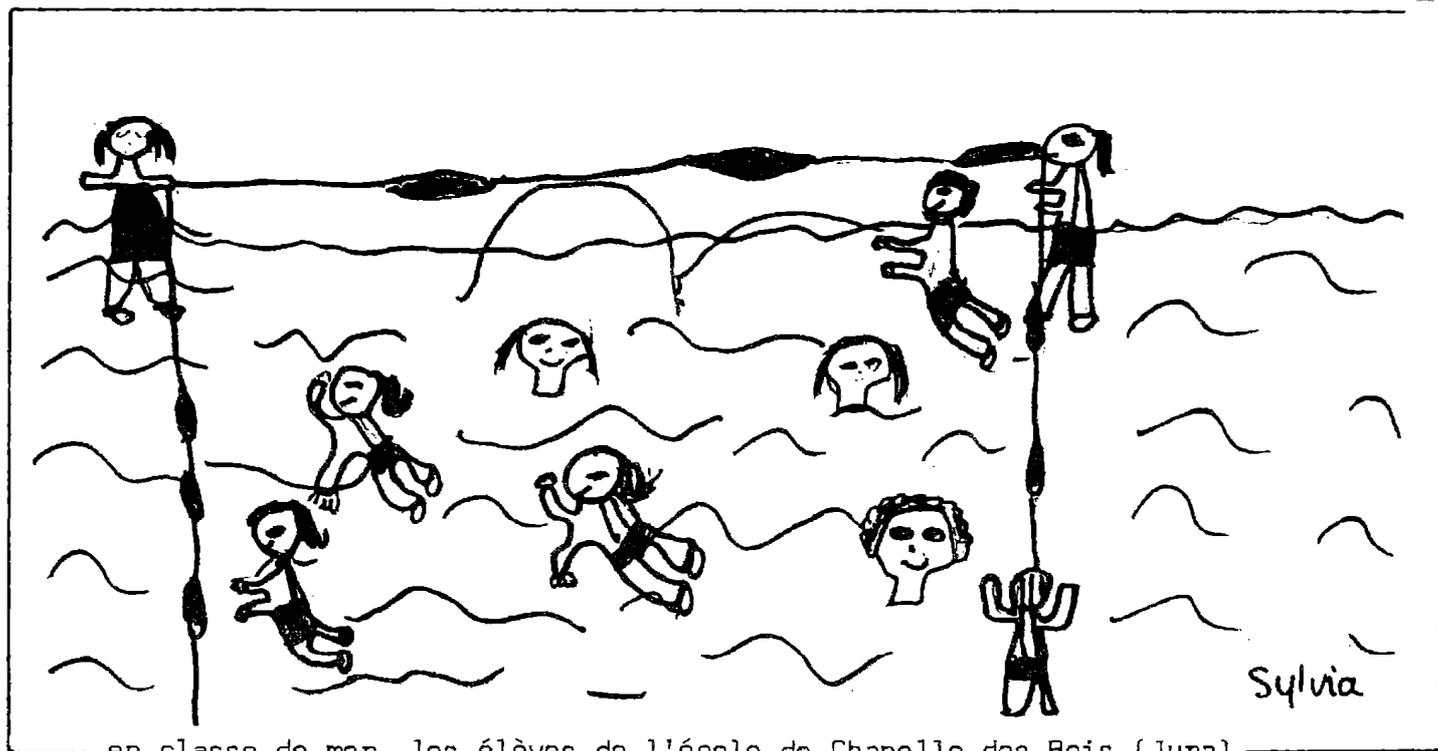
contact: J.C. Colson, chemin de St-Donat, 13100 Aix-en-Provence

Congrès I.C.E.M. à Strasbourg du 21 au 25 août 89

contact: L.Buchi, 17, rue Pasteur 67117 Ittenheim

Groupe de travail bas-rhinois techniques Freinet-pédagogie institutionnelle

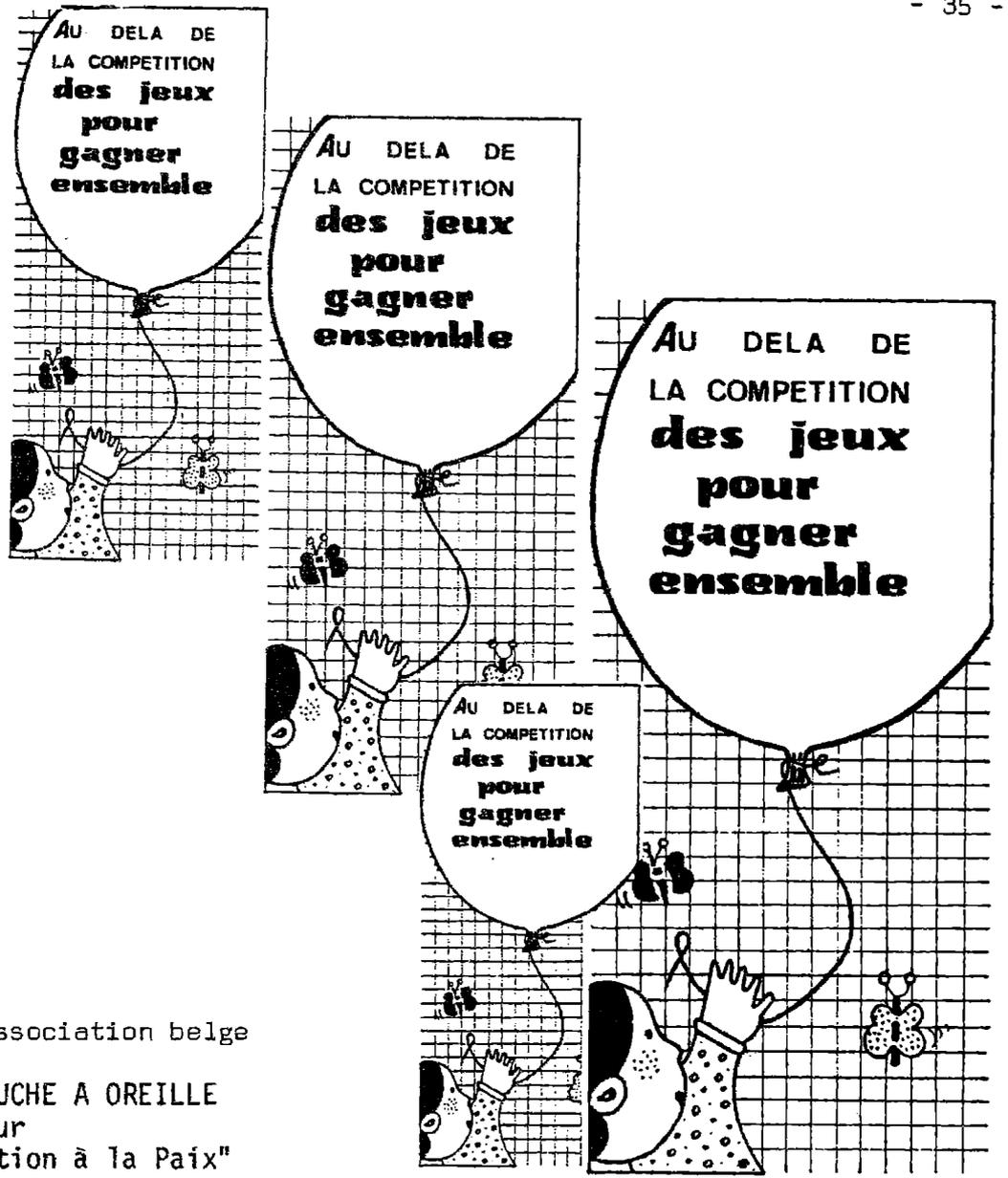
contact: M.Bialas, école, 67117 Hohatzenheim



en classe de mer les élèves de l'école de Chapelle des Bois (Jura)

apprendre à vivre ensemble

Cette rubrique répond au souhait des lecteurs de trouver dans C.P.E. des documents, des références, des pistes de travail, des témoignages, des réflexions, susceptibles d'aider les classes à résister aux racismes ambiants et à apprendre à vivre dans la reconnaissance de chacun.



Une Association belge
asbl
DE BOUCHE A OREILLE
secteur
Education à la Paix"
propose

"des jeux qui donnent aux enfants des occasions (souvent trop rares!) de vivre la collaboration et l'entraide.

S'entraider, c'est gagner.

Chaque joueur a son importance dans le jeu. Il n'y a jamais un seul gagnant qui laisse les autres joueurs tristes et fâchés.

L'adversaire n'est pas un autre joueur, mais une situation extérieure (la pluie, le chat, le feu, la marée montante) qu'ensemble il faudra surmonter pour gagner; car ensemble, on devient plus fort.

Voici donc des jeux d'expression qui sont de réels outils d'animation, d'observation, de connaissance de l'enfant. Ils peuvent amener de réels changements de comportement."

Nous présentons à la page suivante quelques uns des près de 30 jeux actuellement au catalogue de cette association qui peut également animer des rencontres autour de ces jeux.

Secteur Education à la Paix
ASBL DE BOUCHE A OREILLE
13, verte voie 4660 THIMISTER (Belgique) tél. 087/ 44.65.05

QUELQUES JEUX COOPERATIFS PROPOSÉS PAR ASBL DE BOUCHE À OREILLE secteur "EDUCATION A LA PAIX"

LES POMPIERS

dès 6 ans. pour 4 joueurs max.
(124FF)

Ce jeu de collaboration enthousiasme les enfants par sa richesse d'action, son tempo et son suspens. Les voitures de pompiers filent à toute vitesse à travers la ville. La circulation est dense; il faudra dépasser ces gros camions! Le feu se développe très vite dans la vieille maison. Arriveront-ils encore à temps pour maîtriser les flammes?

L'OURSON EGARE

dès 5 ans. pour 6 joueurs max.
(124FF)

Par son idée et sa présentation intéressante, l'OURSON EGARE prouve qu'un jeu sans concurrence peut-être varié et captivant. Il renonce au plan de jeu fixe en présentant des changements plein de charme.

Les joueurs recherchent l'ourson égaré dans la forêt profonde composée de cent petites cartes? Grâce au hasard des dés et à l'entraide mutuelle, ils ramèneront l'ourson en sécurité, hors de la forêt.

LE CHATEAU DE SABLE

dès 6 ans. pour 4 joueurs max.
(108FF)

Ensemble, c'est plus gai et on a plus de chances d'y arriver!
A la course contre les vagues, il s'agit de construire un gros château de sable sur la plage. Réunissons nos outils, puis construisons ce château! Qui sera le plus rapide?... les joueurs, ou la marée montante? L'aide mutuelle pourra équilibrer la malchance du dé.

METROPOLIS

dès 16 ans. pour 5 joueurs max.
(160 FF)

Avez-vous jamais rêvé habiter une ville construite selon vos propres plans? Ce jeu se joue sans argent et exige une planification sensée et coopérative. Trouver l'emplacement adéquat pour l'école, l'hôpital, les bureaux, les appartements,...

Celui qui ne pense qu'à son avantage, s'engage nécessairement dans une situation de conflit. Votre crédit de points grandit en fonction du confort de l'habitat et de la qualité de la vie de Métropolis.

LA TEMPETE DU NORD-OUEST

dès 9 ans. pour 4 joueurs max.
(120FF)

Les joueurs déplacent leur hélicoptère à travers les nuages afin de sauver 8 personnes en détresse. Il faudra éviter les dangers du ciel. Un dé décidera des changements de temps et créera continuellement de nouvelles situations de jeu. Il faudra alors réajuster la stratégie. De ces situations émane un besoin d'entraide mutuelle indispensable pour, contre vents et nuages, récupérer les blessés.

LE CIRQUE

dès 6 ans. pour 4 joueurs max.
(108FF)

Un jeu amusant contre l'ennui et l'égoïsme. Alerte, les animaux du cirque se sont échappés! Il ne reste que peu de temps avant la représentation. Il faut les rentrer dans leur cage. Grâce à leur capacité de mémorisation, et à leur esprit de collaboration, les joueurs parviendront peut-être à récupérer tous les animaux avant la représentation. Ils pourront encore compter sur l'aide efficace du clown.

Les prix sont indiqués en francs français. Il convient de prévoir également les frais de port: par la poste jusqu'à 1kg 24,00FF par chemin de fer jusqu'à 3kg,75,00FF; jusqu'à 5Kg,91,00FF. (le poids moyen d'un jeu est de 750 grammes)
Paiement en francs français sur le compte de l'ASBL.

pour rencontrer le

Mouvement
ECOLE MODERNE
Pédagogie Freinet

*dans
votre département*

Académie ALSACE

département du Bas-Rhin

Martine BONCOURT
15, rue principale 67120 WOLXHEIM
tél. 88.32.05.48

département du Haut-Rhin

Claudine BRAUN
4, rue des fleurs 68490 OTTMARSHEIM
tél. 89.26.17.57

Académie FRANCHE-COMTE

Territoire de Belfort

Philippe GURY
4, rue Pierre Curie 90000 BELFORT

département du Doubs

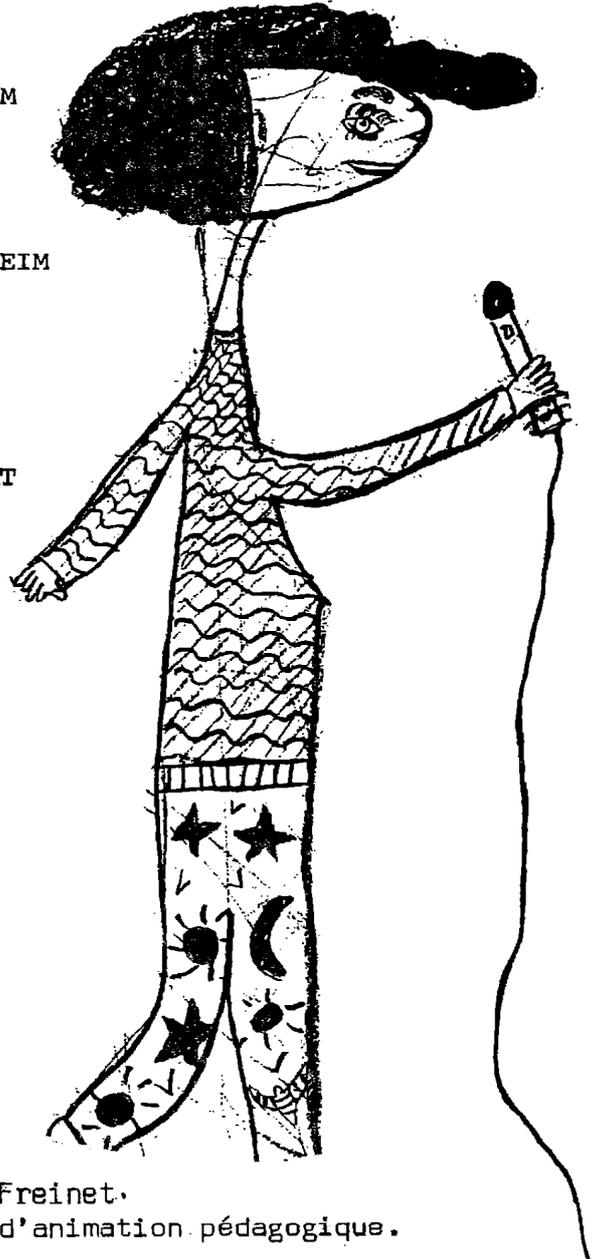
Michel MULAT
chemin des fourneaux MESLIERES
25310 HERIMONCOURT
tél. 81.35.77.95

département de la Haute-Saône

I.D.E.M. 70
école d'Aboncourt/Gésincourt
70500 JUSSEY

département du Jura

Norbert MARTELET
39260 VILLARDS D'HERIA
tél. 84.42.03.84



Les six départements de ces deux académies forment
la REGION EST du Mouvement Ecole Moderne-Pédagogie Freinet.
CHANTIERS PÉDAGOGIQUES DE L'EST en est le bulletin d'animation pédagogique.

I.D.E.M. 68

HAUT-RHIN

INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DU GROUPE DEPARTEMENTAL ECOLE MODERNE DU HAUT-RHIN

Déléguée départementale: Claudine BRAUN, 4, rue des fleurs 68490 Ottmarsheim
tél. 89.26.17.57; sur ACTI: BRAU02

groupe SECONDE DEGRE du HAUT-RHIN

Le groupe Second Degré du Haut-Rhin comporte une dizaine de collègues de toutes disciplines enseignant dans divers collèges, lycée et lycées professionnels du département:

-Pendant trois ans, ce groupe s'est réuni un samedi après-midi par mois avec l'objectif d'approfondir notre pratique en Pédagogie Freinet et de nous aider et soutenir mutuellement. Chacun d'entre nous, à tour de rôle, présentait une difficulté particulière qu'il rencontrait dans une de ses classes.

Les réunions ont été structurées au départ d'après une idée des G.A.P. (groupes d'approfondissement professionnels) et se déroulaient toujours de la même façon:

.Points divers

.Présentation du cas. Questions d'explicitations.

.Réponse individuelle et par écrit aux trois points suivants:

"ton histoire me fait penser à ..." "à ta place, ma difficulté dans ce problème aurait été..." "si j'étais toi, voilà ce que j'essaierais..."

.Lecture des textes. Débat.

.Retour à la personne présentant le cas.

Cette structure que nous n'avons cessé d'aménager a très vite acquis une efficacité remarquable et nous a permis de travailler en profondeur et en intensité.

-En 1988-89, nous avons fait la demande d'un stage M.A.F.P.E.N. au titre III pour tous les membres du groupe. Ce stage a duré 9 demi-journées, une par mois, et s'est tenu alternativement dans chacun de nos établissements.

-Pour 89-90, nous avons demandé à devenir un "Groupe Recherche-Formation" de la M.A.F.P.E.N. Les avantages de cette structure sont pour une faible part d'ordre matériel (une heure supp. pour celle qui coordonne), mais se situent surtout au niveau d'une reconnaissance officielle de notre travail par l'institution Education Nationale. En contrepartie, nous nous sommes engagés à produire un document écrit en fin d'année 90. Cette demande vient d'être acceptée.

Anne-Marie DUVEAU, 02/03/89

Contact groupe Second Degré du Haut-Rhin:

Michèle CHRISTEN 7, rue Xavier Mossmann 68100 Mulhouse tél. 89.44.04.71

Le GROUPE "MATERNELLES" de l'I.D.E.M.68 organisera durant l'année scolaire 1989/90 un stage sur temps scolaire

POURQUOI-COMMENT LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES A L'ECOLE MATERNELLE

nombre de personnes: 15 dont les membres du Groupe Maternelle qui sont déjà engagés dans des travaux sur ce thème + des collègues extérieurs

durée: 2 semaines (période non encore fixée par le Conseil Départemental de la Formation Continué qui agréé ce stage).

11. je ne me suis pas inscrit(e) pour le congrès
car

- c1 -



je ne peux disposer
que d'une demi-journée ...

Domage !

Mais il serait regrettable de ne pas profiter, ne serait-ce que durant cette demi-journée, de la proximité géographique du Congrès 89, pour aller voir ce qui s'y passe.

Rien n'est plus simple !

Pour une visite d'une journée ou d'une demi-journée il est inutile de s'inscrire à l'avance.

Il suffit de se présenter au stand ACCUEIL-CONGRES à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, pour recevoir un badge qui donnera accès à toutes les expositions et à toutes les rencontres de la demi-journée ou de la journée. Mais il sera demandé une participation aux frais.

Pourquoi ?

Parce que les frais d'organisation du Congrès sont entièrement à la charge des participants et que ces frais sont particulièrement lourds (il faut payer la location des salles, ...) Il nous a semblé juste de demander à tous ceux qui bénéficient de ce rassemblement d'y contribuer financièrement même s'ils n'y viennent que durant un temps limité.

Ainsi il sera demandé une participation de 50F pour une demi-journée
de 70F pour une journée.

Pour choisir la journée ou la demi-journée

voir dans les pages suivantes -la grille générale de l'emploi du temps

-la liste des communications

mardi 22 août

le Congrès à

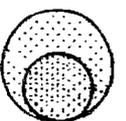
portes ouvertes

de 9h à 12h (pas de participation aux frais)

pour se rendre au Congrès: FACULTE DE LETTRES rue de Rome (quartier de l'Esplanade)

à l'entrée de Strasbourg, sur les autoroutes, suivre la direction "Place de l'Etoile"

ensuite, longer le canal sur 500m puis aller à gauche vers le quartier des Facultés



participation de la région ALSACE (départements Haut-Rhin et Bas-Rhin) aux publications ICEM-PEMF durant l'année 88/89

J MAGAZINE

participation régulière de plusieurs classes aux différents stades de l'élaboration des numéros (pour toutes les livraisons de l'année)

participation au comité de rédaction et aux rencontres de production

B.T.J.

n°311 UN MUSEE DANS NOTRE ECOLE

auteur: Michel Bonnetier (67) avec la collaboration d'élèves de l'Ecole des Arts Décoratifs de Strasbourg

n°316 JE DIGERE

projet réalisé par le Chantier BTJ du 67 en collaboration avec des élèves de l'Ecole des Arts Décoratifs de Strasbourg

n°319 LA POMME DE TERRE

d'après un album de la classe de Martine Boncourt (67)

n°321 DECOUVERTE D'UN SITE ARCHEOLOGIQUE

auteurs Nicole Forget et Patrick Caron (68)

n°324/325 FICHER D'EXPLORATION DES BTJ PARUS EN 88/89

participation, en tant qu'auteur, de Michel Bonnetier

participation régulière à l'élaboration des pages "magazine" (Marguerite Bialas et Martine Boncourt)

participation au comité de rédaction et aux rencontres de production

collaboration de classes et d'adultes en tant que critiques pour mise au point avant édition (n°311,316,318,319,321)

B.T.

n°1004 LE CONSEIL DE L'EUROPE

projet élaboré par un groupe de collègues ICEM du 67 et du 68

n°1008 FIGURES GEOMETRIQUES

projet: Michel Bonnetier

participation de classes et d'adultes des deux départements à la mise au point de projets avant édition (n°1003,1004,1005,1007,1008,1009)

participation au comité de rédaction et aux rencontres de production

B.T.2

participation à la mise au point de projets BT2 avant édition (n°210,211)

participation au comité de rédaction et aux rencontres de production

apport à la partie magazine (n°209)

PERISCOPE

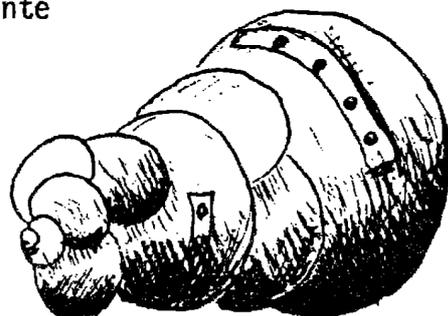
participation à la mise au point de projets (la cellule, recherches en archéologie)

durant l'année 88/89, la région Alsace était également présente dans

LE NOUVEL EDUCATEUR (dans les livraisons 1,3,5,7,8,9)

CREATIONS

COOPERATION PEDAGOGIQUE



Congrès Mouvement École Moderne - Pédagogie Freinet

lundi 21

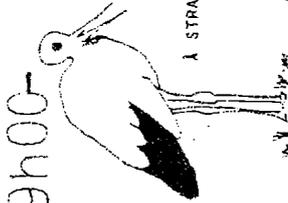
mardi 22

mercredi 23

jeudi 24

vendredi 25

9h00



A STRASBOURG DU 21 AU 25 AOUT 1989

**40^e
CONGRES**

ICEM

12h

14h30

15h

17h

17h30

19h

20h30

accueil

DEBUT
DES
TRAVAUX
DES
SECTEURS

ACCUEIL

dans les locaux du
Resto U "La Gallia"

soirée accueil
REPAS COOPERATIF
spectacle
danse

SEANCE
PLENIERE
D'OUVERTURE
DU CONGRES

VISITE DES EXPOSITIONS
ANIMATIONS
autour d'outils
"BOUTIQUES"

PLENIERE

TRAVAUX
DES
SECTEURS

Visite de l'école
à la messe

ATELIERS
SPECI-
FIQUES

repas Resto U "La Gallia"

COMMUNICATIONS

amphi 2

amphi 6

TRAVAUX
DES
SECTEURS

Visite du Conseil
de l'Europe

ATELIERS
SPECI-
FIQUES

détente

ATELIERS
D'APPROFONDISSEMENT
DES
COMMUNICATIONS

ATELIERS
D'APPROFONDISSEMENT
DES
COMMUNICATIONS

détente

3e
FESTIVAL
"VIDEO"
I.C.E.M.

repas Resto U "La Gallia"

soirée
BOUTIQUES

3e
FESTIVAL
"VIDEO"
I.C.E.M.

ASSEMBLEE
GENERALE
DE
L'I.C.E.M.

VISITE
DE LA VILLE
DE NUIT

soirée festive
rencontre
avec
L. SEMONIN
place à la danse
(deux lieux)
REVES EN
VRAC
chansons

PLENIERE

COMMUNICATIONS

amphi 2

amphi 6

ATELIERS
D'APPROFONDISSEMENT

BILANS ET PERSPECTIVES
pour l'année à venir

SYNTHESE GENERALE
THEME DU CONGRES

CLOTURE DU CONGRES

RANGEMENT

FIN
DES
TRAVAUX
DES
SECTEURS

RANGEMENT

programme des COMMUNICATIONS

mardi 22 août à 14h30

amphi 2 de la Faculté des Lettres

1. "LES DROITS DES MINEURS"
communication de Michel LORCY, responsable du service éducatif auprès du tribunal et d'Eric WEBER, avocat
2. "DEVELOPPEMENT ET DROITS DE L'ENFANT"
communication de Hubert MONTAGNER, éthologue

mercredi 23 août à 14h30

amphi 2

1. "LES TROIS L D'ANGELE OU LA VIOLENCE ACCEPTEE"
monographie présentée par René LAFFITTE, instituteur
2. "EVOLUTION DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN DIFFICULTES"
témoignages présentés par la Commission Education Spécialisée de l'ICEM
3. "QUELLE CONCEPTION DES DROITS DE L'HOMME ET QUELLE PEDAGOGIE POUR LES PRO-MOUVOIR"
communication de Louis LEGRAND

amphi 6 de la Faculté des Lettres

1. "LES CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS"
communication de M.HEIWY, adjoint au maire, et de Mme ELIA, animatrice au service enfant-jeunesse, de la Ville de Schiltigheim (67)
2. "LES DROITS DE L'HOMME A L'ECOLE: EXPERIENCES, OUTILS, PROBLEMES"
communication de Lucienne SCHMITT, directrice du Centre des Droits de l'Homme de l'Ecole Normale de Sélestat (67)
3. "ART ET DROITS DE L'HOMME"
communication de Gérard HOUVER de l'Association CADRE

jeudi 24 août à 9H30

amphi 2

1. "LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT"
communication de Francine BEST
2. "LES CAHIERS DE DOLEANCES DES ENFANTS ET DES JEUNES DE 1989"
communication d'Eric DEBARBIEUX, Comité Directeur de l'ICEM

amphi 6

- . "VIOLENCES, CHATIMENTS ET BRIMADES"

Ces communications donneront lieu à débat et à approfondissement dans une série d'ateliers qui feront suite aux séances en amphi.

les VEILLEES

lundi 21 août

A partir de 19 heures, dans une salle du Resto U "La Gallia", SOIREE D'ACCUEIL pour se trouver et se retrouver

-repas coopératif

un buffet garni avec les spécialités, salées ou sucrées, carnées ou végétales, apportées par les congressistes

-un spectacle pour le plaisir des yeux et des oreilles

un groupe de danseurs de l'Association Carnet de Bal au son d'un groupe de musiciens Au Gré des Vents présente un spectacle de danses traditionnelles d'Alsace

-plaisir de la danse collective

après le spectacle les danseurs entraîneront les congressistes dans des danses en chaînes, en rondes ou par couples

mardi 22 août

Au choix, à 20h30, à la Faculté des Lettres:

-soirée "BOUTIQUES"

c'est une manifestation de notre artisanat pédagogique: nous élaborons les outils nécessaires à nos pratiques

(voir par ailleurs dans HOPPLA, une présentation plus complète des "BOUTIQUES")

-Festival Vidéo

le Congrès de Strasbourg est l'occasion du 3e Festival Vidéo I.C.E.M.: présentation de films réalisés par des classes, des échanges, des débats, (voir plus d'informations par ailleurs dans HOPPLA n°2)

mercredi 23 août

Ce soir, deux attitudes possibles:

-en ICEMiste convaincu, assister à l'Assemblée Générale de l'I.C.E.M. à 20h30

-en touriste curieux, visiter Strasbourg by night

(dans ce cas, circuit conseillé: place de la Cathédrale, la Petite France, les quais de l'Ill)

jeudi 24 août

Soirée festive à partir de 20h30, avec en début de soirée le choix entre

-une rencontre avec Laurence SEMONIN

Laurence, anciennement institutrice et membre du Groupe Ecole Moderne du Doubs, révélation du prix Molière 83, présentera, sur écran géant, des extraits de son spectacle "La Madeleine Proust": une maison, un jardin potager, quelques poules, un fil à linge ...le décor est planté, Franche-Comté ou France Profonde? Qu'importe! Laurence, sous les traits de Madeleine Proust, petite vieille alerte et haute en couleur, nous entraîne dans une valse tourbillonnante de lieux communs de clichés, d'idées toutes faites, vues sous l'angle du coeur, de l'humour et de la poésie.

Après le spectacle, Laurence animera un atelier sur le travail de l'artiste.

-"Rêves en vrac", un spectacle de chansons

"Rêves en vrac", un spectacle de chansons

deux auteurs-compositeurs-interprètes, Eric WEBER et Michel LORCY, s'accompagnant mutuellement à la guitare et au synthétiseur, expriment, à travers leurs chansons, l'amour, la tendresse, les passions qui nous animent et attirent notre attention sur des faits de société particuliers.

Après l'une ou l'autre de ces manifestations, pour clore la soirée dans la bonne tradition de nos Congrès

place à la danse

(deux lieux sont prévus pour répondre à la diversité des goûts...!)



LES BOUTIQUES *c'est quoi*

Depuis 3-4 ans apparaissent dans les grilles d'emploi du temps de nos rencontres nationales, congrès ou journées d'études, des espaces intitulés "BOUTIQUES". Et il en sera de même au Congrès de Strasbourg.

De quoi s'agit-il ?

Ce vocable a-t-il pris un sens particulier en intégrant le jargon de notre Mouvement ou a-t-il gardé celui codifié par les dictionnaires ?

Voyons ce qu'en dit le Petit Larousse:

*BOUTIQUE: -ensemble des outils d'un ouvrier
-lieu d'étalage et de vente au détail*

Ces deux définitions nous aident grandement à dire ce que le collègue venant pour la première à une de nos rencontres nationales peut s'attendre à trouver lors des moments "BOUTIQUES".

C'est le moment où chaque travailleur du Mouvement, à titre personnel ou délégué par son groupe de travail, peut présenter les outils imaginés, créés, mis au point pour ou par sa classe.

Cette présentation peut avoir pour objectif tout simplement la communication, l'amorce d'un dialogue ou d'une collaboration avec d'autres travailleurs intéressés par ou engagés dans des recherches similaires.

L'objectif peut aussi être la vente lorsque l'outil est déjà disponible en plusieurs exemplaires.

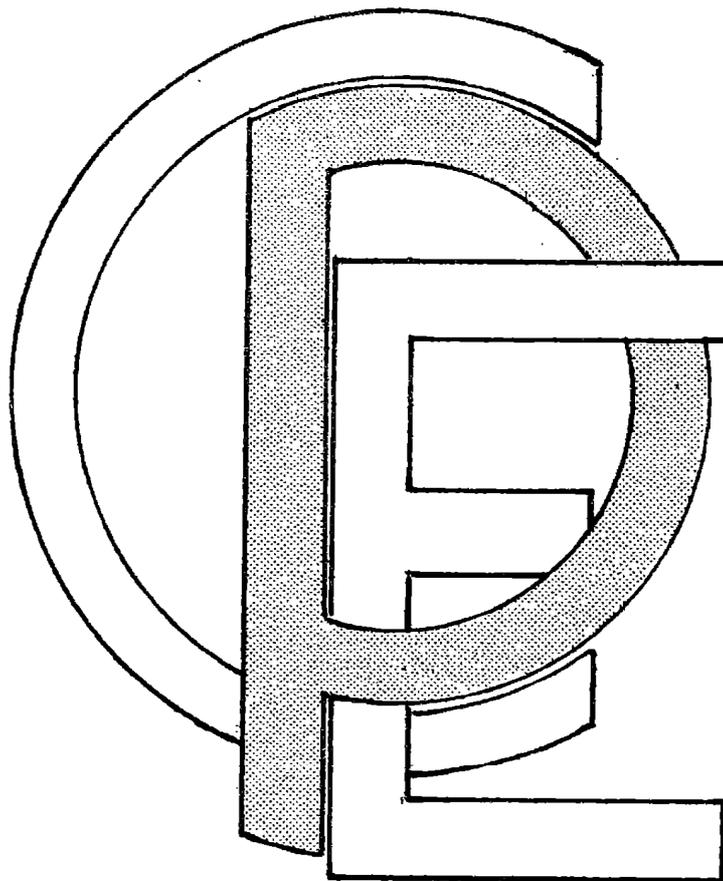
Les BOUTIQUES sont une manifestation de notre artisanat pédagogique qui est une de nos spécificités: nous élaborons les outils qui sont nécessaires à nos pratiques.

Jusqu'à présent ces moments "BOUTIQUES" ont été très appréciés. Qu'en sera-t-il à Strasbourg ?



AUBERT

prix du numéro simple: 15 francs
prix du numéro double: 25 francs



CHANTIERS PEDAGOGIQUES DE L'EST

revue mensuelle d'animation pédagogique

publiée par

l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne (Pédagogie Freinet)
du Haut-Rhin

directeur de la publication:

Lucien BUESSLER 14, rue Jean Flory 68800 THANN

tél.: 89.37.07.08

l'abonnement annuel comprend 12 numéros: 130 francs

le montant de l'abonnement est à faire parvenir par chèque bancaire
ou virement postal (deux volets) à

Bernard MISLIN 142a, rue de Ferrette 68480 DURMENACH

à l'ordre de I.D.E.M.68

agrément de la commission paritaire des agences et papiers de presse
numéro 56284

Imprimerie Spéciale de l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne
du Haut-Rhin 8, impasse du Bosquet 68510 KOETZINGUE